

F3E

Fonds pour
la promotion des
études préalables
études transversales
évaluations

Evaluation réalisée avec l'appui du F3E pour (réf 235 Ev) :



Electriciens sans frontières
9, avenue Percier
75 008 Paris
France
Tél. : +33 (0)1.40.42.82.64
Fax : +33 (0)1.40.42.82.78
<http://www.electriciens-sans-frontieres.org/>

Evaluation des actions d'Electriciens Sans Frontières au Burkina Faso

Rapport final

Avril 2007

Marc Totté

32, rue Le Peletier
75009 Paris
T. 33 (0)1 44 83 03 55
F. 33 (0)1 44 83 03 25
f3e@f3e.asso.fr
www.f3e.asso.fr

ENDA INTERMONDES

Av. de la Fontaine 6b
1340 Ottignies
Belgique
Info_intermondes@yahoo.fr
+ 32 10 45 10 34



Sommaire

Résumé	5
Liste des acronymes utilisés	7
<hr/>	
1. INTRODUCTION	7
2. METHODOLOGIE : UN PROCESSUS EN DEUX TEMPS	7
3. CADRAGE DES INTERVENTIONS DE ESF AU BURKINA FASO	7
3.1. Les enjeux du « photovoltaïque »	7
3.1.1. Les enjeux au Burkina Faso	7
3.2. Les enjeux de la décentralisation	7
3.3. Quelques premiers enseignements pour l'évaluation	7
3.4. Présentation générale des interventions d'Electriciens Sans Frontières au Burkina Faso	7
3.4.1. Un dispositif fort éclaté	7
3.2.2. Un partage du territoire selon les associations régionales en France, qui est le fruit d'histoires particulières	7
3.2.3. Des interventions pour la plupart en cours	7
3.2.4. Des partenariats divers mais avec une prédominance du niveau village	7
3.2.5. Des projets surtout liés à l'eau (approvisionnement et assainissement) et à l'électricité	7
<hr/>	
4. BILAN DES ACTIVITES MENEES	7
4.1. Des identifications qui sont plutôt des études de faisabilité technique	7
Constats	7
4.2. Caractéristiques des réalisations d'Electriciens Sans Frontières au Burkina Faso	7
4.2.1. Les réalisations dans le domaine de l'électrification	7
4.2.2. Les réalisations dans le domaine de l'eau	7
4.2.3. Les autres types d'interventions	7
<hr/>	
5. ANALYSE DES STRATEGIES	7
5.1. Questions de pertinence et de cohérence	7
5.1.1. Pertinence de l'offre de service	7
5.1.2. Pertinence des façons de concevoir le partenariat	7
5.1.3. Cohérence vis-à-vis d'autres programmes	7
5.2. Questions d'efficience	7
5.2.1. L'identification	7
5.2.2. La sélection des projets	7
5.2.3. La réalisation	7
5.2.4. La coordination	7

5.2.5. Le suivi-évaluation pour la capitalisation	7
5.2.6. La gestion du cycle de projet	7
5.2.6. La gestion du partenariat	7
5.2.7. Conclusion partielle de l'analyse	7
<hr/>	
6. EFFETS , IMPACT	7
6.1. Des effets positifs	7
6.2. Des effets sensibles mais controversés	7
6.3. A la recherche d'effets structurants	7
<hr/>	
7. RECOMMANDATIONS	7
7.1. Recommandations générales	7
7.1.1. Travailler avec des pouvoirs publics (ministères ou administration communale) ?	7
7.1.2. Revoir le dispositif géographique au Burkina Faso ?	7
7.1.3. Accompagner la structuration d'une filière « photovoltaïque » ?	7
7.1.4. Monter des partenariats forts ?	7
7.1.5. S'ouvrir à l'économie ?	7
7.1.6. Mutualiser les interventions ?	7
7.1.7. Harmoniser les installations techniques et garantir un minimum d'outils sur place ?	7
7.2. Des dispositifs et moyens revus en conséquence	7
7.2.1. Le renforcement du dispositif et des attributions	7
7.2.2. Les dispositions à prendre en termes de ressources à valoriser ou à compléter	7
7.2.3. Les outils à concevoir ou renforcer	7
7.3. Quelques recommandations pratiques pouvant être mises en application de manière relativement immédiate	7
7.3.1. Ce qui devrait être laissé systématiquement sur les sites	7
7.3.2. Ce qui devrait être fait systématiquement	7
7.3.3. Ce qui nécessite une petite étude et/ou une concertation avant d'être généralisé	7
<hr/>	
8. CONCLUSIONS	7

Je voudrais faire des remerciements particuliers à Aude Detouchet et Daniel Grisez pour l'appui à la réflexion durant la mission, l'aide à l'élaboration des fiches annexes et la relecture lors de la phase de rédaction.

Merci aussi aux équipes ESF pour leur patience et leur attitude généralement positive face à la critique. Des formulations maladroites ont pu hérisser : j'ai tenté de les revoir en fonction des remarques reçues. Pour le reste les prises de position n'engagent évidemment que moi.

Merci enfin aux partenaires burkinabé pour leur accueil et leur disponibilité malgré les changements en cours de mission. En particulier au Laboratoire Citoyenneté pour avoir bien voulu mettre à disposition sa salle de réunion lors de la restitution finale.

Résumé

La présente évaluation s'inscrit dans un gros effort de la fédération ESF, pour améliorer ses pratiques et la qualité de ses interventions sur le terrain. Depuis la fin de la précédente structure (CODEV) en 2002, un chemin important a été accompli avec l'institutionnalisation d'une commission projet (sélectionnant les projets sur base de critères plus stricts), la mise en place d'un binôme salarié-bénévole pour une coordination des actions sur le Burkina Faso, l'élaboration (en cours) d'un dispositif d'information plus fluide à travers un Intranet, la constitution d'un groupe de travail pour discuter des stratégies.

Centrée essentiellement sur les projets au Burkina Faso, cette évaluation conduit aussi à s'interroger plus largement sur les façons de penser et de faire de la fédération dans son ensemble.

Le travail mené de manière très participative est rendu compliqué par la diversité des pratiques et des modes d'intervention sur le terrain. Du nombre de cas visités se dégage cependant des tendances fortes qui nous semblent assez claires et qui sont du reste bien perçues par un certain nombre de responsables de la fédération qu'ils soient à Paris ou dans les Régions. Le résumé de ces éléments peut paraître dur car il tente surtout de mettre le doigt sur ce qui va moins bien et touche parfois des valeurs chères aux membres de la fédération. Un certain nombre de nuances sont apportées dans le rapport notamment sur l'importance de l'engagement bénévole, particulièrement dans les régions françaises.

Les conclusions sont présentées ci-dessous selon les principaux critères classiques d'évaluation : pertinence, efficacité, efficience, effets, viabilité.

La pertinence globale des interventions d'Electriciens Sans Frontières au Burkina Faso est relativement élevée :

→ elle apparaît forte du point de vue du secteur d'intervention de ESF : il répond à des besoins évidents (surtout quand il répond aussi au problème crucial de l'eau) et comporte une part de stratégie (émancipation par rapport au « tout à l'énergie fossile ») très importante

→ elle paraît moins forte si on l'étudie sous l'angle des postures de développement :

- plutôt humanitaires que développementaliste (interventions basées sur le transfert de compétences et de moyens à sens unique) ce qui entre en contradiction avec le souci de viabilité,
- principe de bénévolat trop souvent exporté dans des réalités très différentes (avec pour conséquence un investissement minimal dans tout ce qui est identification-suivi-évaluation-capitalisation).

L'efficacité des réalisations est globalement élevée d'un point de vue technique, mais beaucoup moins du point de vue des attendus en matière de maintenance et d'appropriation de l'installation par les bénéficiaires. Ceci avec toutefois des différences notables dépendant du cadre dans lequel l'action s'inscrit : au plus celle-ci se passe avec une organisation locale structurée, au plus elle apparaît conforme aux résultats attendus, voire les dépasse.

L'efficience est très relative :

- discutable d'un point de vue coût/efficacité étant donné l'importance des missions en avion ;
- faible du point de vue du travail d'insertion pour l'appropriation en amont (identification très sommaire ressemblant plus à des études de faisabilité technique)
- faible du point de vue de l'accompagnement en aval à l'appropriation socio-économique des activités (développement organisationnel et développement institutionnel)
- faible du point de vue de la mutualisation des ressources à la fois en interne (entre équipes) et avec d'autres opérateurs ou partenaires locaux
- bonne cependant si l'on prend en compte le fait que beaucoup d'interventions se passent dans des zones plutôt reculées et parfois dans des régions moins aidées par l'aide au développement

Les effets sont conséquemment étroitement liés au degré d'insertion dans des structures locales fortes et surtout dans *leurs* stratégies et « agendas »

- élevés et très positifs dans le cas de certains projets (Gulmu avec Tin tua, Nakombogo avec FDCB, ...), ils conduisent à améliorer sensiblement le rayonnement global et l'influence de chacun des « centres » ou « diéma » électrifiés dans leur localité)
- dans d'autres cas ils peuvent paraître faibles voire négatifs sur certains plans (entente entre composantes du village ou entre acteurs locaux du développement).

La viabilité des installations n'est donc pas acquise dans bien des cas. Les façons de penser (bénévolat, minimisation de l'investissement dans le « soft »¹) et façons de faire (pas de participation financière) encouragent de façon non intentionnelle un certain mythe de la gratuité du solaire qui ne facilite pas la viabilité économique. Elle n'est acquise que là où le partenaire est solide et qu'il pourvoit aux exigences d'une viabilisation sociale, économique et technique.

ESF se trouve donc, au Burkina Faso, devant une double contrainte :

- o comment rester en prise avec la demande (diverse) des populations, prendre en compte toutes les exigences de la viabilité des réalisations, sachant que l'on est très spécialisé ?
- o faut-il élargir son domaine d'intervention (faire autre chose au même endroit) ou bien sa zone d'intervention (faire la même chose ailleurs) ?

La tendance à répondre à la diversité de la demande peut conduire à diminuer l'efficacité ESF, mais participe à améliorer la compréhension globale notamment des contraintes à la viabilisation. Tandis que le fait de faire la même chose en différents endroits

¹ L'appui-accompagnement, l'animation, la concertation, l'organisation...

maintient l'efficacité mais renforce une hyperspécialisation au détriment des effets à plus long terme.

La solution de bon sens nous semble, dans tous les cas, de s'ouvrir à d'autres structures, de travailler de manière beaucoup plus « connectée » à d'autres acteurs (qu'ils soient du secteur public, privé ou associatif ; de préférence avec chaque catégorie pour ce qu'elle apporte), de manière à assurer à la fois la viabilité à long terme et permettre aux populations d'avoir des réponses à leurs autres attentes à travers ces autres « partenaires ».

Il faut pour cela se doter d'onduleurs (des personnes qui peuvent convertir les intérêts et façons de penser divers en perspectives convergentes), renforcer les fusibles (les systèmes de décisions qui permettent d'entrer ou non en « relation » telles que la commission des projets)

En conséquence, les recommandations proposées tentent de partir des réalités « métaphysiques » autant que pratiques de la fédération, avec toutefois 3 principes issus du bilan des résultats et de l'analyse des causes :

- **il est indispensable d'ouvrir² une partie des responsabilités qui incombent actuellement aux équipes ESF notamment en matière d'identification**
- **il est nécessaire de renforcer le suivi-évaluation-capitalisation notamment par les coordinateurs(-trices)**
- **il est nécessaire de s'inscrire dans des cadres plus structurants**

En pratique, afin de remplir ces conditions, la mission recommande trois choses essentiellement :

- l'engagement d'un permanent dans le pays (éventuellement à mi-temps ou responsable de plusieurs pays : Mali, Burkina Faso, Niger) notamment pour l'accompagnement à l'identification ; ou la création/renforcement d'une structure associative qui serait le répondant de ESF dans la zone et aurait les capacités pour accompagner les interventions (identification comme réalisation)³
- le renforcement de l'actuel binôme de coordination avec notamment l'implication des coordinateurs(-trices) dans le suivi-capitalisation des actions au côté d'un bénévole
- la responsabilisation d'un « référent institutionnel » de la fédération, connu pour ses capacités à traiter des questions institutionnelles avec les autorités locales et nationales ou avec d'autres ONG.

² Ouvrir plutôt qu'externaliser , c'est-à-dire que les équipes restent responsable d'une partie de l'identification (la partie faisabilité technique) mais pour le reste il est très fortement recommandé de s'associer les compétences de personnes plus rodées à ce type d'exercice, qu'elles viennent de ESF ou d'ailleurs, en appui à ces équipes lors des missions d'identification

³ Avec le risque ici de construire une association « soeur », mais qui peut freiner la nécessité de s'ouvrir à d'autres catégories d'acteurs qui ne seraient pas « jumelle ».

Ces modifications devraient nous sembler permettre de bien valoriser l'apport des bénévoles tout en renforçant l'idée d'une co-responsabilité par rapport à l'appropriation et la viabilité des installations. Elles vont dans le sens notamment de mieux impliquer les coordinateurs(-trices) dans le concret des opérations, mais aussi les collectivités locales, chargées en première instance du fonctionnement des infrastructures publiques. Ceci devant faciliter la reconnaissance mutuelle du rôle de chacun dans un contexte qui reste encore assez chargé d'incompréhension et d'a priori de part et d'autre.

Un travail d'accompagnement aux réformes institutionnelles pourrait cependant justifier un investissement supplémentaire du F3E si la fédération en fait la demande.

Liste des acronymes utilisés

AEP	Aménagement en Eau Potable
AFD	Agence Française pour le Développement
AFDI	Agriculteurs Français en Développement International
AFVP	Association des Volontaires du Progrès
APE	Association des Parents d'Elèves
CE	Commission Européenne
CEAS	Centre écologique Albert Schweitzer
CEG	Collège d'Enseignement Général
CILSS	Comité Inter-Africain de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CND	Commission Nationale de la Décentralisation
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
CVGT	Comité Villageois de Gestion des Terroirs
EC	En cours
EDF	Electriciens de France
ESF	Electriciens Sans Frontières
FDC	Fondation pour le Développement Communautaire
GV	Groupement villageois
MATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
PNGT	Programme National de Gestion des Terroirs
PRS	Programme Régional Solaire
SB	Stand By
SLCD	Service Laïque de Coopération au Développement

1. Introduction

Le processus d'évaluation des projets d'Electriciens Sans Frontières au Burkina Faso s'inscrit dans une réflexion générale et stratégique, dictée par l'augmentation rapide des interventions de la fédération ESF dans ce pays. Cette augmentation pose des questions d'organisation (mise en place de coordinations pays, mobilisation des bénévoles,...) et, bien entendu, de financement. Elle oblige en particulier à revoir les stratégies de mobilisation de fonds dans une perspective de diversification. Ceci dans un contexte d'exiguïté du portefeuille des partenaires historiques de la Fédération (EDF et CCAS) autant que de raréfaction des fonds publics envers les ONG (Aide budgétaire obligeant⁴).

L'évaluation, commanditée à l'origine par le Conseil d'Administration et la commission des projets d'Electriciens Sans Frontières, se distingue donc des évaluations de projets. Il s'agit de participer à la réflexion stratégique menée sur le Burkina Faso en prenant bien en compte les spécificités de ESF et réciproquement à alimenter les évolutions éventuelles de la Fédération.

Cette interrogation porte plus particulièrement sur la concertation – interne comme externe - entre les différentes opérations de terrain dans l'esprit de rationaliser les ressources. Elle pose donc autant la question des partenariats avec des structures locales que celle des synergies entre les associations régionales d'Electriciens Sans Frontières (et vis-à-vis des comités). Ce dernier aspect ouvrant la question importante des équilibres entre des initiatives plus individuelles de bénévoles – dont l'importance pour le réseau n'est pas à mettre en cause – et les stratégies plus collectives nécessaires au maintien d'une cohérence, tant au Burkina Faso que de manière plus générale (et donc toute la question des apports respectifs des uns et des autres, de leur complémentarité, de leurs articulations possibles).

Le processus d'évaluation s'inscrit aussi dans un contexte un peu particulier, où un certain nombre de processus de réorganisation sont déjà en cours au sein de la Fédération, compte tenu de l'importante croissance des demandes d'intervention des associations régionales d'Electriciens Sans Frontières dans ce pays. Parmi ceux-ci :

- La mise en place d'un binôme salarié-bénévole pour une coordination des actions sur le Burkina Faso
- la mise en place d'un dispositif d'information plus fluide à travers un Intranet
- la mise en place d'un groupe de travail pour discuter des stratégies

⁴ La tendance est depuis quelques années de faire passer l'APD par le budget des Etats dans un souci d'appui aux pouvoirs publics des pays demandeurs. Si cette tendance bien des raisons notamment d'intégration des interventions dans des programmes et politiques plus cohérentes, elle est généralement assortie de la conditionnalité de « participation de la société civile ». C'est à ce niveau généralement que les choses coïncident, les fonctionnaires de l'administration avouant pudiquement que « les mécanismes de transmission aux acteurs de la société civile ne sont pas encore rodés ».

Les objectifs de l'évaluation sont essentiellement d'accompagner ces changements et de fournir les éléments nécessaires aux prises de décision.

Ils vont cependant plus loin à la demande d'Electriciens Sans Frontières. L'exigence de partage des réflexions et des décisions à travers la fédération nécessitait une démarche pédagogique particulière assurant une participation suffisante des différents contributeurs de la fédération aux différentes étapes dans l'esprit, il faut le souligner, des processus financés par le F3E. Notre proposition a donc été d'articuler le processus d'évaluation avec l'élaboration d'une proposition négociée de dispositif de suivi-évaluation – plus globalement d'un dispositif d'information-communication – permettant de répondre à quelques-unes des principales contraintes d'une telle fédération décentralisée de professionnels bénévoles. Afin de rendre cette élaboration réellement participative, deux personnes d'Electriciens Sans Frontières ont accompagné l'évaluation et ont participé au travail de consultation autant que de définition des critères et indicateurs du dispositif.

Ce mélange des genres est un peu une première. Le temps a manqué pour réellement discuter d'un dispositif complet, mais nous avons pu en définir quelques-uns des éléments essentiels.

L'exercice demandé est donc à portée *stratégique* (dépassant le projet pour s'intéresser à l'organisation dans son ensemble), *pédagogique* (la transmission d'outils et de démarches facilitant l'acquisition et le partage de compétences) et *participative* (partage des constats et recommandations)

Il reste que tout au long du travail nous avons pu constater combien la question n'est pas tant celle du développement organisationnel de ESF que de son développement institutionnel et en particulier des relations entre salariés et bénévoles. Il semble que la reconnaissance de l'importance des deux modes d'implication dans la structure et de leur complémentarité souffre d'a priori et de difficultés de communication. La fédération cependant beaucoup évolué en quelques années depuis qu'elle a rompu avec « CODEV » et est devenue ESF. L'évaluation est consciente de l'importance du chemin parcouru.

Un travail d'accompagnement aux réformes institutionnelles pourrait cependant justifier un investissement supplémentaire du F3E.

2. Méthodologie : un processus en deux temps

Le processus a été conduit en deux temps :

- Visites des réalisations et partenaires au Burkina Faso du 1 au 18 mars
- Entretiens en France dans les associations régionales

Au Burkina Faso, la plupart des visites programmées ont pu être menées et de nombreux entretiens avec des services ministériels et d'ONG effectués. Un travail a également été produit avec le binôme de ESF accompagnant la mission sur l'élaboration de cadres logiques. Le partage des réflexions autour des constats et des recommandations a été quotidien. La restitution a été discutée ensemble, présentée par le consultant avec la participation du binôme lors des échanges.

En France, 3 restitutions-enrichissement ont eu lieu, sous forme d'une journée et rassemblant soit des représentants des principales associations actives au Burkina Faso (à Lyon et Toulouse) soit les salariés de Paris et certains membres du Conseil d'Administration (Paris).

Des questionnaires ont également été envoyés aux bénévoles et aux salariés pour apprécier leur implication dans la structure ainsi que leur vision du développement. Les réponses n'ont pas fait l'objet d'un traitement particulier mais ont surtout enrichi les propositions et la façon de percevoir les contraintes et opportunités au sein de la structure.

Plutôt que de restituer les résultats selon les grilles habituelles de l'évaluation, le présent document est construit selon les principales questions évaluatives posées par Electriciens sans frontières. Le résumé est toutefois élaboré selon les critères classiques.

Le rapport est donc structuré en quatre parties :

- la première partie tente de cadrer les enjeux du solaire et des activités d'ESF au Burkina Faso
- la deuxième partie présente le bilan des actions réalisées en distinguant les phases d'identification, des phases de réalisation
- la troisième partie produit une analyse de la stratégie en termes de pertinence et d'efficience
- la quatrième propose des recommandations et décrit en particulier un dispositif d'information-communication qui nous semble adapté aux nécessités de suivi-évaluation-capitalisation des interventions entre les différents niveaux qui composent la fédération.

Dans la plupart des sections et comme la structure générale en témoigne nous veillons à distinguer de façon pédagogique, les faits constatés (souvent illustrés par des cartes ou

des figures), des interprétations que l'on (le consultant ou d'autres) pouvons en faire, ainsi que des recommandations.

Remarques :

La formule « Tout se passe comme si » est parfois utilisée dans ce rapport. Elle exprime d'une part le fait que l'on ne prétend bien entendu pas avoir tout vu des interventions de ESF et d'autre part que l'on ne prétend pas porter de jugement de valeur sur les motivations qui les sous-tendent. Dans ce dernier cas, « tout se passe comme si » veut dire qu'il semble qu'une tendance se dégage au vu des observations factuelles (nombre de réalisations, caractéristiques des réalisations, témoignages), mais que cette tendance n'est pas nécessairement voulue et peut être le fruit de contraintes matérielles, d'organisation, etc...

Par exemple, le fait que « **tout se passe comme si** » **les installations sont souvent pensées de manière minimaliste** est soit l'expression de difficultés à mobiliser les ressources suffisantes en France, soit l'expression de principes, pas forcément toujours très explicites, comme par exemple le fait qu'il faut minimiser les investissements pour ne pas « charger » les populations. Les deux se conjuguent souvent dans la pratique, mais sans que l'on fasse bien la part des choses entre la vraie contrainte et sa justification éventuelle.

3. Cadrage des interventions de ESF au Burkina Faso

L'association Electriciens Sans Frontières intervient essentiellement sous forme d'électrification photovoltaïque au Burkina Faso. Elle intervient dans quelques cas dans l'hydraulique villageoise : fonçage de forages et équipement par des pompes solaires ou à motricité humaine.

Du fait d'un ensoleillement important et de besoins énergétiques diffus qui ne peuvent pas être satisfaits par d'autres sources d'énergie, l'énergie solaire est considérée depuis longtemps comme une alternative de choix pour répondre aux besoins énergétiques de base des populations rurales sahéliennes. Les contraintes notamment économiques restent cependant importantes, mais évoluent vite. Ce chapitre tente de synthétiser quelques uns des principaux enjeux du photovoltaïque au plan international et national.

3.1. Les enjeux du « photovoltaïque »

Aujourd'hui le photovoltaïque devient une véritable industrie en France. Le taux de rendement⁵ des cellules est de l'ordre de 11 à 16%⁶ mais devrait passer dans les années à venir à 20%.

Il convient de faire la différence entre le **solaire thermique** (production d'eau chaude à partir de panneaux à base de cuivre) et le **photovoltaïque** qui transforme l'énergie solaire en électricité grâce à des semi-conducteurs.

Le coût du solaire reste élevé. De manière schématique l'électricité PV est à peu près 6 fois plus chère que le coût de l'énergie produite par des sources non renouvelables. Le photovoltaïque reste donc cher, mais cela évolue vite. Il y a 10 ans la différence était de 12 et l'on projette que dans 3 ans, l'explosion de ce marché - qui devrait diminuer le prix des modules – ainsi que les évolutions technologiques⁷, devrait doper le marché. Le coût devrait donc diminuer de moitié d'ici 2009 et être parfaitement compétitif dans moins de dix ans.

L'industrie s'est successivement développée au Japon, en Allemagne et aux Etats-Unis. Aujourd'hui elle explose en Chine. Des dispositifs incitatifs importants existent depuis un certain temps en Californie et plus récemment en Chine. La croissance de ce secteur dépend beaucoup du régime des incitations publiques.

⁵ Le taux de rendement indique le rapport entre deux mesures de puissance au niveau d'un système – la puissance de sortie par rapport à la puissance d'entrée. Le taux de rendement est une valeur momentanée, qui dépend des conditions de service du système au moment considéré. Le taux de rendement d'une cellule ou d'un panneau photovoltaïque est défini comme le rapport entre la puissance électrique disponible et la puissance du rayonnement capté

⁶ 11 à 13 % si elles sont monocristallines, de 12 à 16% si elles sont poly-cristallines mais dans ce cas la méthode de production est laborieuse et difficile, et donc, très chère car il faut une grande quantité d'énergie pour obtenir du cristal pur. <http://www.nrjsolar.com/energiephotovoltaique.html>

⁷ qui devraient permettre de dépasser la barrière de l'offre en Silicium par la production d'un silicium hybride métallurgique et poly cristallin

3.1.1. Les enjeux au Burkina Faso⁸

En Afrique et particulièrement au Burkina Faso, le photovoltaïque est soumis à un certain nombre de paradoxes que l'on pourrait résumer par la formule connue : « **le mythe de la gratuité dans un univers de rareté**⁹ »

Economique

Le photovoltaïque est cher à l'achat, gratuit à la consommation, et relativement cher à l'amortissement (batteries essentiellement). Il en résulte certaines contraintes en matière de maintenance. La pérennité des installations solaires est liée à la capacité des usagers à en assurer les charges de fonctionnement, de maintenance et de renouvellement, et à la capacité des opérateurs privés à effectuer les travaux et les services après-vente s'y rattachant. Ces principes novateurs sont aujourd'hui adoptés comme base de tout programme d'hydraulique en zone rurale. A cet égard, la récente réforme dans le secteur de l'Alimentation en Eau Potable, financée en grande partie par l'AFD, est une première à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest car elle organise la co-gestion entre les nouvelles communes, le privé et les associations d'usagers sur des principes pragmatiques (voir encadré et voir site <http://www.reforme-aep.org/SchemaGestion.htm>). Mais l'application de ces principes au solaire, qui implique la **constitution d'une épargne importante sur une longue période**, demeure à ce jour peu étudiée à l'exception de certains programmes tels que le Programme Régional Solaire.

La principale difficulté réside donc dans la sensibilisation et l'organisation des usagers et des maintenanciers : comment sensibiliser à l'épargne pour une énergie qui paraît gratuite et des équipements qui ont une longue durée de vie !

Et, au-delà, comment organiser la co-gestion de la maintenance.

Programme d'Application de la Réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques d'approvisionnement en eau potable

Cette réforme organise la **co-gestion de la maintenance** entre communes, partenaires privés et association d'usagers sur base de quelques principes pragmatiques :

- coûts de l'**entretien** annuel (qu'il y ait panne ou pas) payé par la commune (maître d'ouvrage)
- coût des **réparations** assurées par l'association des usagers (qui chapeaute les comités de gestion de points d'eau au niveau village)
- **maîtrise d'œuvre confiée à un prestataire privé** qui organise les artisans-réparateurs et le réseau des pièces détachées à l'échelle départementale ou provinciale.

Le Programme d'Application est en phase pilote dans certaines provinces (Oudalan, Seno, Soum, Yagha, Sanmatenga, Namatenga, Bam, Passoré, Gnagna, Boulkiemde, Sanguié, Sissili et Ziro)

Ce Programme intéresse ESF a plus d'un titre :

- pour les réalisations qu'il prévoit dans les provinces touchées
- pour les principes de maintenance en co-gestion qu'il tente de mettre en œuvre et qui pourraient s'appliquer aussi aux installations photovoltaïques

⁸ principale source : CE 2004 Programme régional d'utilisation de l'énergie solaire photovoltaïque dans les pays sahéliens <http://www.oieau.fr/ciedd/contributions/at3/contribution/comeur3.htm>

⁹ Selon la formule de J.J. Gabas

Sécuritaires

Les panneaux Photovoltaïques sont l'objet de vols et de trafics organisés à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest. D'anciens programmes d'investissement dans ce secteur ont totalement été abandonnés suite aux vols massifs.

Dans une étude confiée au bureau DELTA ENERGIE et datant de 2004, il est rappelé que 60% des installations des AEP-PV du Programme Régional Solaire I (PRS I) sont victimes de vols (dont 40% sont totalement hors d'usage). Les installations du PRS I ne sont pas les seules concernées, ce fléau touche tous les systèmes solaires; à titre d'exemple 50% des installations financées par Plan-International dans le domaine de l'AEP-PV sont touchés par le vol (dont 33,5% sont hors d'usage).

L'étude formule diverses propositions à mettre en œuvre aux échelles nationale et sous-régionale ainsi que dans les villages. Pour les installations du PRS I à "optimiser" et celles du PRS II à réaliser, il est proposé de mettre un dispositif anti-vol consistant à surélever sur un support IPN 80 à 3,5 m de hauteur le matériel solaire et de souder les panneaux dans un cadre métallique. Le coût de cette disposition anti-vol se situe dans une fourchette de 1,5 à 5,1 millions FCFA suivant les types d'installation (en moyenne 2,5 millions de FCFA/village). Le coût pour sécuriser 80 systèmes du PRS I se monte à 196 millions de FCFA.

Techniques¹⁰

Les équipements de même que les compétences restent surtout concentrées à la capitale. A Ouagadougou, il est possible de trouver dans certains magasins, des équipements fonctionnant à base d'énergie solaire. Les plus courants sont les séchoirs, les pompes à eau, les chauffe-eau et les lampes. Le Centre écologique Albert Schweitzer (CEAS) créé en 1982 à Ouagadougou par la Fondation CEAS basée en Suisse forme des artisans locaux à la fabrication de matériels solaires, le montage et l'installation des panneaux solaires. Charles Didace Konseibo, responsable du département de technologies appropriées, affirme que le CEAS, convaincu de l'avenir prometteur du photovoltaïque, s'est lancé dans le secteur en 2004. Selon lui, les personnes qui s'intéressent aux équipements solaires sont issues de plusieurs catégories socio-professionnelles : fonctionnaires, entrepreneurs, artisans, organisations non gouvernementales (ONG)... Toutefois poursuit-il, les prestations du Centre s'adressent essentiellement aux artisans (soudeurs, menuisiers, mécaniciens, etc.) qui ont un minimum de connaissances dans leurs domaines d'activité et qui possèdent leurs ateliers.

Incitatifs

¹⁰ Source : Le Faso « Energies renouvelables : Enjeux de l'utilisation des équipements solaires »
http://www.lefaso.net/article.php3?id_article=14692&id_rubrique=3

Si les incitations restent limitées, elles existent notamment sous forme de détaxation récente à l'importation de panneaux. Indirectement cependant c'est surtout sous la forme de vastes programmes de promotion de l'énergie solaire, financés en grande partie par l'aide bilatérale ou multilatérale, tels que le Programme Régional Solaire du CILSS¹¹, que les incitations sont les plus perceptibles.

3.2. Les enjeux de la décentralisation

Le Burkina Faso s'est engagé depuis plus de dix ans dans un processus de décentralisation très important pour le pays. Entre 1993 et 2003 la Commission Nationale de la Décentralisation a conduit le processus et participé à la mise en place de 47 mairies de plein exercice dans les villes moyennes. Depuis juillet dernier (2006) la communalisation est dite « intégrale » c'est à dire qu'elle touche le monde rural à travers ses chefs-lieux de départements (plus de 300 communes rurales) et est dotée de nouveaux moyens.

Les enjeux de cette communalisation touchent directement l'organisation des services publics et en particulier l'équipement et la maintenance de ces services. Les compétences transférées aux nouvelles mairies relèvent des domaines du préscolaire, de l'enseignement primaire, de la santé, de la culture, de la jeunesse, des sports et des loisirs.

Ces enjeux sont nombreux en zone rurale :

- renforcer la responsabilité des acteurs du développement et la reddition de comptes (vis-à-vis des populations autant que des autorités) par rapport aux réalisations. Le principe est que les nouveaux élus qui vont avoir la charge des questions de développement dans leurs communes sont beaucoup plus redevables que quiconque car seront sanctionnés par les urnes ;
- coordonner les actions et les acteurs sur le territoire (enjeu de concertation à ce niveau entre pouvoirs publics et société civile) ;
- programmer le développement dans le temps (obligation de réaliser un plan de développement communal) ;
- mobiliser et réguler les richesses locales à travers l'impôt (qui devrait permettre de financer les poches de pauvreté notamment) ;
- articuler, notamment à travers les conseils ruraux, pouvoirs locaux encore forts (notamment chefferies de terre) et pouvoir moderne ;
- ...

Les difficultés du processus sont connues :

- analphabétisme des élus
- manques de compétences dans le domaine du développement
- centralisation du pouvoir
- tutelle encore forte de l'Etat central
- factionnalisme et partitocratie dans l'élaboration des listes
- etc.

¹¹ Comité Inter-Africain de Lutte contre la Sécheresse au Sahel

Le chemin est donc long et le processus semé d'embûches, mais qui peut prétendre que cela se passait mieux avant. L'aide au développement à travers les programmes bilatéraux, multilatéraux ou les ONG a souvent pour effet de diviser les sociétés, chacun cherchant à attraper le « projet » pour satisfaire son village, son corps professionnel, sa famille. A cet égard, si la décentralisation ouvre des perspectives nouvelles, la « bonne gouvernance » prônée trop rapidement par les institutions internationales à travers une « décentralisation verticale » doit forcément être accompagnée d'un meilleur partage du pouvoir horizontal, entre les différentes catégories d'acteurs. C'est là un des enjeux cruciaux de demain.

Ce ne sont pas là que belles idées : de nombreux programmes investissent déjà cette question en sensibilisant et en formant les acteurs de la société civile (associations, organisations paysannes, syndicats, commerçants, etc...) à s'inscrire sur les listes pour participer aux décisions dans les conseils ruraux. Avec des résultats parfois surprenants (certains programmes ont réussi dans des départements à faire en sorte que la moitié du conseil soit occupé par des membres d'associations et d'organisations paysannes aux dernières élections).

D'autres programmes renforcent les capacités des élus à jouer leur rôle et dépasser les logiques claniques et lignagères (ou villageoises).

La mairie représente à terme un cadre légal beaucoup plus confortable pour tout acteur du développement. Les nombreuses sollicitations rencontrées dans certains villages appuyés par ESF (et souvent les disputes qui en résultent entre groupes de jeunes et comité villageois, entre instituteurs et villageois, etc. au sujet de cotisations pour l'entretien des installations électriques) ne peuvent trouver de solutions que dans un cadre légal plus régulateur des relations entre privés, associations et pouvoirs publics locaux. C'est ce qu'ont bien compris les responsables de l'Eau potable dans leur nouvelle réforme pour la maintenance des équipements pour l'approvisionnement en eau potable.

3.3. Quelques premiers enseignements pour l'évaluation

Au Burkina Faso l'investissement dans le photovoltaïque n'est pas récent. Des compétences existent, des centres chargés du renforcement de ces compétences ainsi que des programmes chargés d'apporter les ressources nécessaires aux investissements de base autant qu'à l'organisation des bénéficiaires.

Les contraintes ne sont cependant pas évidentes : la viabilité des installations souffre du paradoxe d'être gérée par un principe de gratuité. On ne demande notamment pas de participation financière aux populations (ou aux services publics) pour l'achat des équipements alors qu'ils sont en fait un produit rare et fortement convoité (vols).

La décentralisation est récente et offre à la fois de nombreuses perspectives, notamment pour la maintenance des équipements publics, mais aussi de nouvelles contraintes pour les acteurs en développement.

Deux questions se posent dès lors :

- ce contexte est-il suffisamment connu et intégré par les bénévoles de ESF dans leurs interventions ?

- comment valoriser les compétences des électriciens sans frontières dans ce contexte et trouver les compétences complémentaires le cas échéant ?

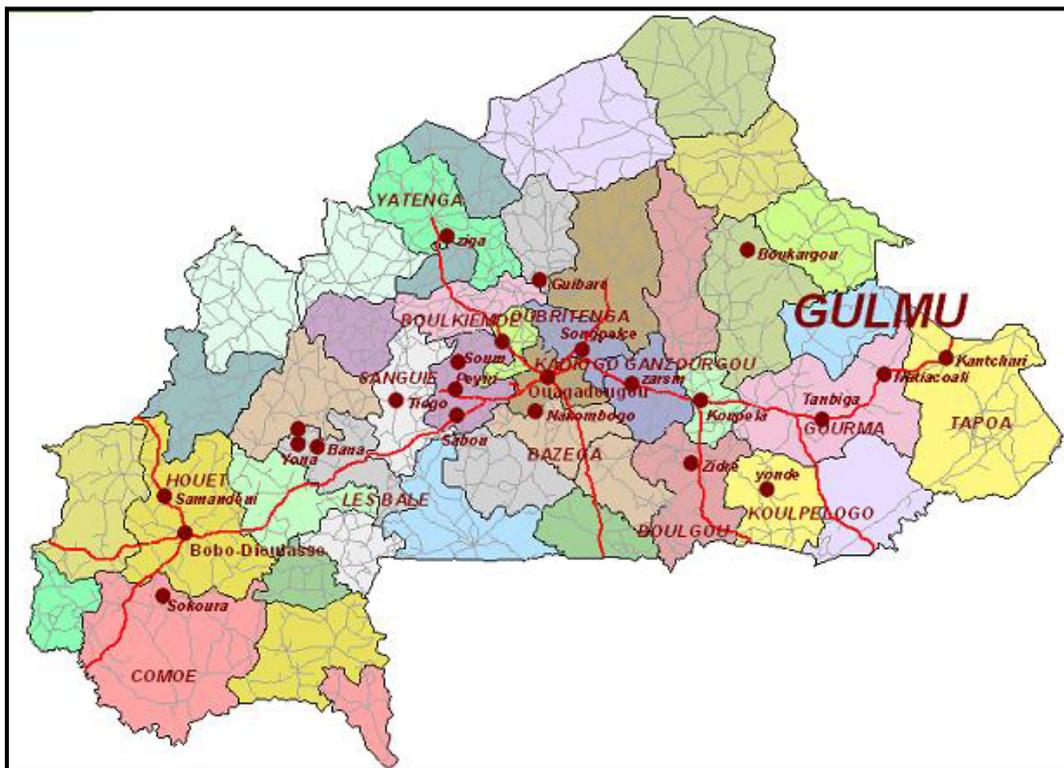
Avant de répondre à ces questions il convient de présenter le dispositif d'ESF au Burkina Faso et les caractéristiques des différents projets menés.

3.4. Présentation générale des interventions d'Electriciens Sans Frontières au Burkina Faso

3.4.1 Un dispositif fort éclaté

On peut dénombrer une trentaine d'interventions, tout type confondus : identifications comme réalisations, sur le territoire du Burkina Faso.

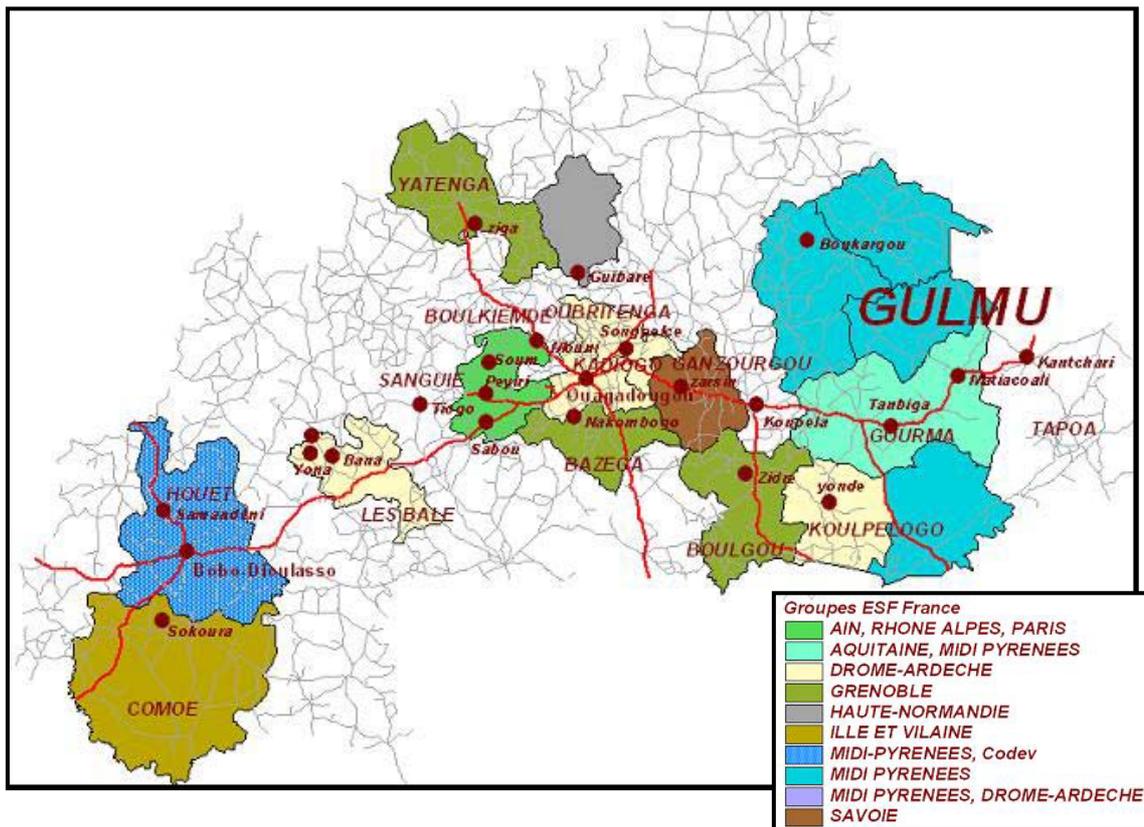
Ces interventions concernent surtout des villages, à l'exception de collèges situés dans les grandes villes (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Kantchari) qui ont fait l'objet d'électrification au tout début des investissements d'Electriciens Sans Frontières dans le pays.



3.2.2. Un partage du territoire selon les associations régionales en France, qui est le fruit d'histoires particulières

Les associations locales les plus anciennes tels que Drôme-Ardèche (jaune clair) et Grenoble (vert kaki), présentent un dispositif relativement éclaté dans diverses régions du pays.

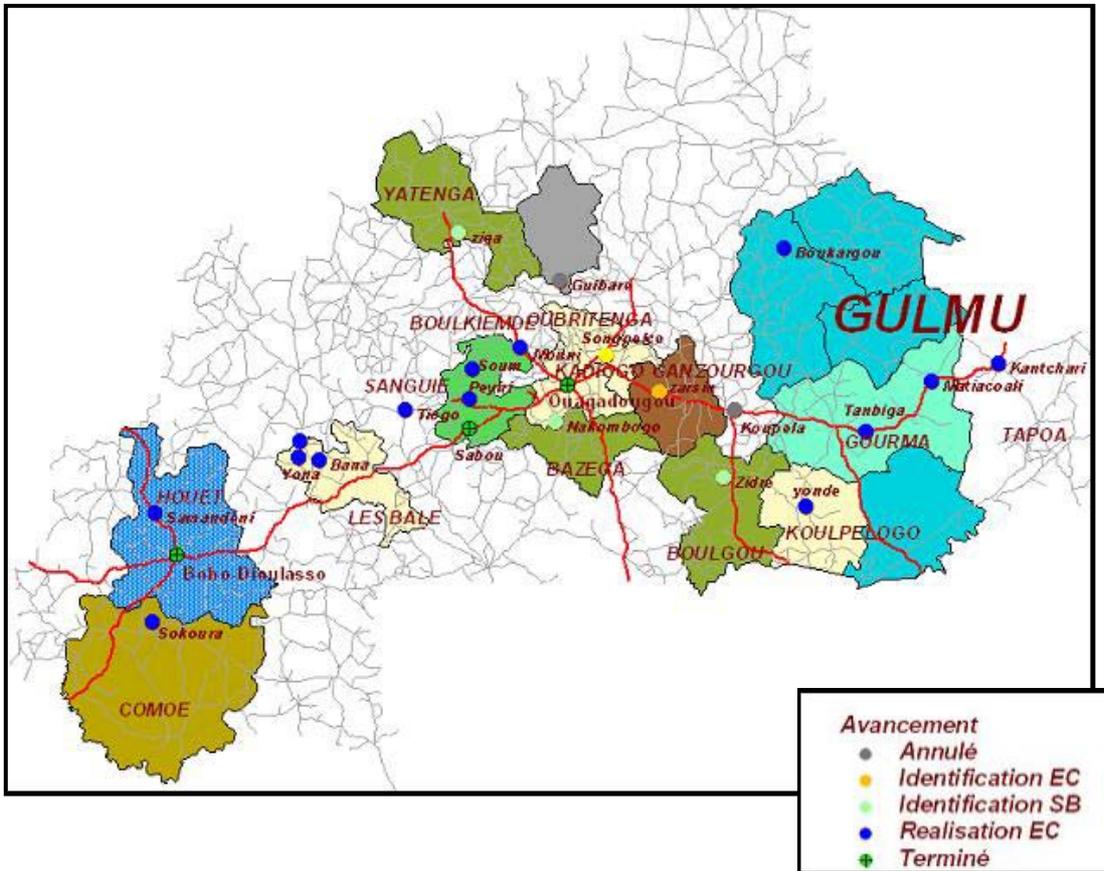
Plus récents, Midi-Pyrénées et Aquitaine (différentes teintes de bleu), se localisent surtout à l'Est du pays, dans le Gulmu.



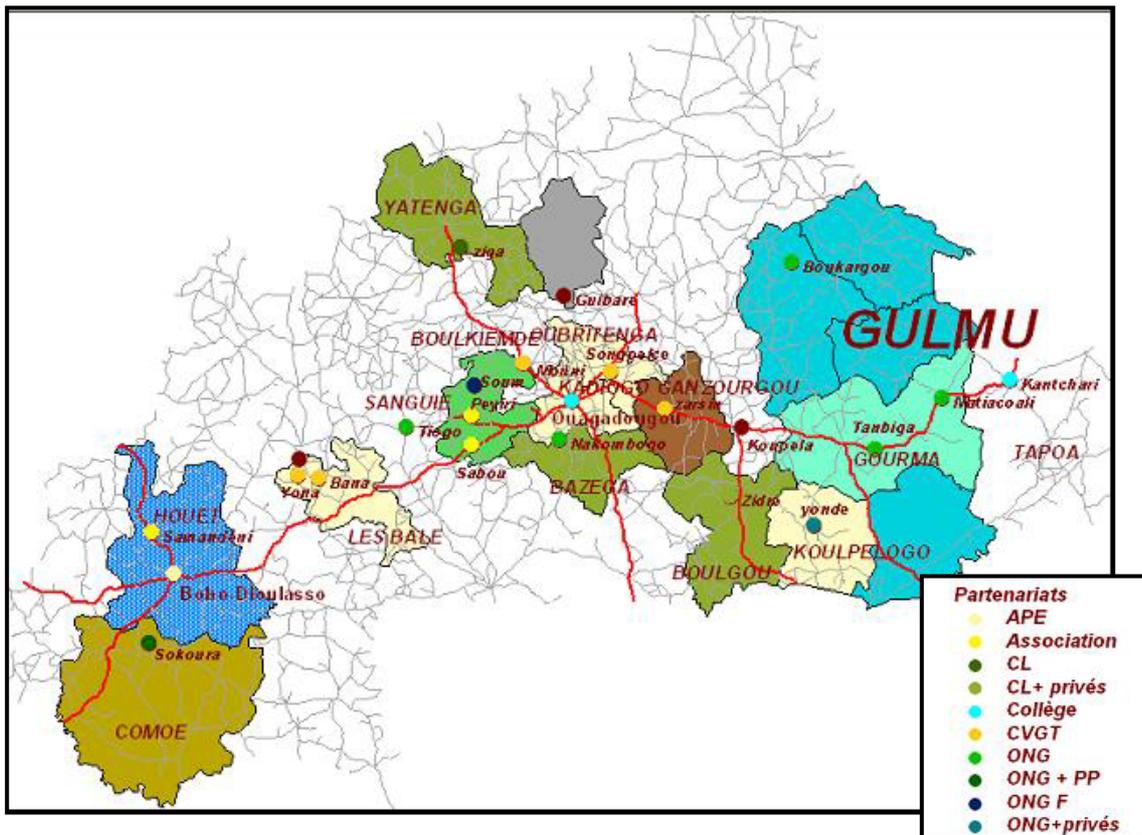
Les autres régions intervenant plutôt dans des villages situés dans des provinces avoisinant Ouagadougou, à l'exception notable de Ille et Vilaine qui intervient dans une des provinces les plus éloignées du Burkina Faso dans un village enclavé de Sokoura.

3.2.3. Des interventions pour la plupart en cours

La plupart des identifications donnent lieu à des projets actuellement encore en cours. On note cependant quelques projets terminés et deux cas annulés (Guibare et Koupela). Certaines identifications ont été suspendues dans l'attente des résultats de l'évaluation (Ziga, Zidre, Zarsin)



3.2.4. Des partenariats divers mais avec une prédominance du niveau village



De manière plus précise, les interventions peuvent se ranger en trois types :

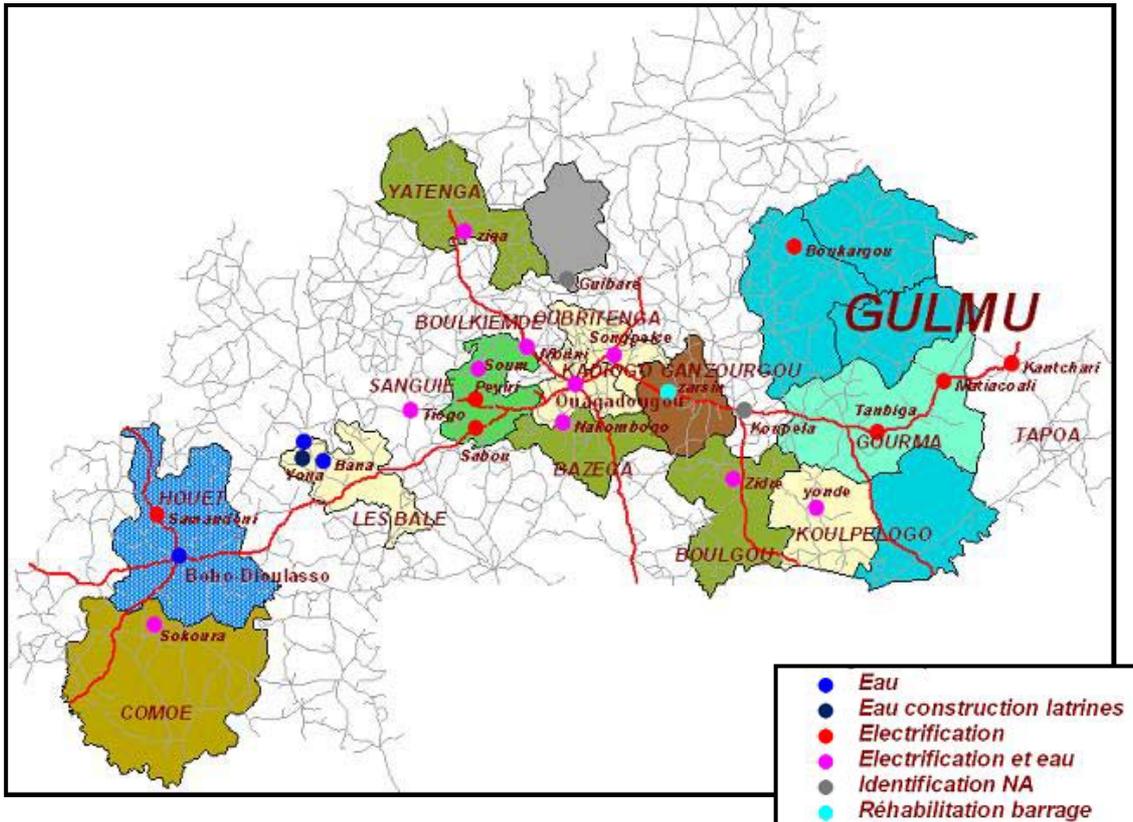
1. Type I (Mouni, Yona, Yondé¹²)
 - Niveau village
 - Infrastructures sociales
 - Pas de partenariat structuré (association de parents, comités villageois,...)

2. Type II (Gulmu, Tambiga)
 - Niveau région
 - En partenariat avec des organisations structurées
 - S'inscrivant dans des dynamiques plus larges du « partenaire »

3. Type III Cas particuliers : type « centres de formation » (Sabou, Nakombogo, Peyiri)
 - Entité hors village
 - Comprenant des unités socio-économiques

¹² pouvant potentiellement passer en Type II si le partenariat avec l'ONG IDEBAK se structurait et que cette dernière développait ses capacités de suivi. Mais actuellement on est plus sur un schéma « type I »

3.2.5. Des projets surtout liés à l'eau (approvisionnement et assainissement) et à l'électricité



4. Bilan des activités menées

Les activités de ESF peuvent se distinguer selon le mode opératoire (identifications et réalisations) et le type d'intervention (eau, électricité ou les deux). On distinguera donc les deux modalités dans le bilan.

Nous avons structuré ce chapitre selon le mode opératoire, en distinguant au niveau de la réalisation seulement, les différents types (eau ou électricité).

4.1. Des identifications qui sont plutôt des études de faisabilité technique

Constats

Les identifications de projets sont menées par les bénévoles d'Electriciens Sans Frontières sans appuis de la Fédération ou d'appuis extérieurs.

Elles sont menées sous forme de missions relativement courtes (2 semaines environ) et sur base de premiers contacts déjà établis entre des individus.

Les relations personnelles occupent une grande place dans les choix d'opportunité de mener les actions à tel ou tel endroit et avec telle ou telle organisation.

Dans la pratique, il apparaît que les identifications sont plus des **études de faisabilité technique** d'opérations d'électrification. Elles consistent surtout à vérifier les besoins en électrification de manière à bien dimensionner les futures installations et à effectuer les mesures nécessaires.

Les grilles de questionnement fournies par la fédération sont assez complètes, mais généralement peu ou mal utilisées. Dans bien des cas les éléments de contexte politiques et sociaux sont réduits au minimum et concernent très étroitement l'activité pressentie (électrification d'une école ou d'un CSPS).

On peut aussi noter une tendance à traiter le problème de l'identification à travers une réponse à la demande assez peu analysée. Il n'y a pas de distinction entre « besoin », « demande » et « intérêts » des différents protagonistes. Les capacités à gérer ensuite les installations au plan social, économique sont peu vérifiées. Ces aspects sont pourtant importants, particulièrement dans le contexte du Burkina Faso où l'importance de l'aide a généré dans les villages de grandes capacités à dire ce que « le blanc » a envie d'entendre. On sait d'autre part combien les besoins ne sont exprimés qu'à partir des solutions qu'on leur connaît. On sent bien lors des entretiens, une difficulté pour les électriciens d'ESF à sortir des questions techniques et une certaine impatience à « revenir au sujet ». Les

« détours » lors des enquêtes, nécessaires pour essayer d'estimer le degré d'entente dans le village ou le degré de « richesses », sont perçues comme des pertes de temps.

Dans ce cadre, il se peut que les équipes d'ESF passent parfois à côté de problèmes plus importants voire critiques pour le village ou pour l'entretien futur des investissements. Par exemple :

- la construction de bâtiments supplémentaires plutôt que l'électrification des bâtiments existants dans les écoles (problème rencontré à Sabou notamment)

L'électrification a été faite à Sabou sur le premier bâtiment des trois classes avant la construction du second bâtiment prévu dans le cadre de la normalisation des infrastructures de l'enseignement de base. Le nombre d'élèves n'atteignant pas encore une masse critique suffisante, les cotisations pour l'entretien des lampes et des batteries ont peine à se faire. C'est l'association Wend Kuuni proche de l'école qui est chargée du suivi des installations sans que l'on sache les relations établies avec le corps professoral et l'association des parents d'élèves qui se sentent peut-être dépossédés de leurs prérogatives, etc...

- l'électrification d'activités pourvoyeuses d'emploi et de revenus dans les associations est rare.

Certaines ONG se sont fait connaître par leur expérimentation dans le domaine de l'électrification rurale au Burkina Faso (cas du SLCD¹³ à Barsalogo). La particularité, fort reconnue par les pouvoirs publics notamment, étant de partir du marché et d'électrifier un certain nombre d'opérateurs économiques en même temps que les logements de fonctionnaires d'un CMA. L'effet sur le développement d'une petite économie locale est très sensible.

Ce n'est toutefois pas le cas pour l'eau car cette dimension a dès le départ été intégrée dans « l'offre » de ESF qui propose également des appuis dans ce domaine.

En ce qui concerne le choix des secteurs à électrifier ce n'est pas bien grave : petit à petit les différentes composantes du village parviennent à amener les « étrangers » à faire ce que chacun désire vraiment (voir le cas de Mouni où on passe de l'école et le CSPS, à la maison des jeunes, puis deux mosquées, deux églises, une medersa et même des concessions privées).

C'est parfois plus interpellant quand les responsabilités ne sont pas suffisamment précisées et que des tensions surgissent dans le village après le départ des équipes ESF.

Enfin l'instruction des dossiers présente deux sérieuses faiblesses :

- la première porte sur la hiérarchie des priorités à long terme et à court terme. Il y a une confusion entre objectifs globaux à long terme et résultats attendus concrètement de l'intervention ;
- la seconde concerne le manque d'indicateurs précis de suivi des résultats attendus.

¹³ Service Laïque de Coopération au Développement

Si la passion du cadre logique et d'indicateurs « objectivement vérifiables » des administrations du développement peut conduire à des dérives étudiées ailleurs¹⁴, le manque de balises un tant soit peu précises et de contextualisation/hierarchisation dans les objectifs (la plupart se révèlent très semblables quel que soit le village, car très généraux) est le reflet d'une difficulté à inscrire son intervention dans les contextes locaux. Il conduit généralement à prendre pour argent comptant les « grands objectifs ». « L'amélioration de la position des femmes dans le village » grâce à l'augmentation des puits ou bien « l'amélioration de l'accès à l'enseignement de base » grâce à l'électrification, deviennent des réalités que l'on ne cherche plus à démontrer. Or, les liens de cause à effets sont peu évidents.

Un travail d'élaboration de cadres logiques, a été réalisé durant la mission, avec proposition d'indicateurs plus précis.

Il ne s'agit donc pas, dans les cas visités, à proprement parler d'identifications au sens où on l'entend habituellement, d'une part parce que l'offre en développement est restreinte de par le type d'activités de l'ONG (électrification photovoltaïque) et d'autre part du fait de la nature des investigations menées sur le terrain.

Les identifications les plus étoffées sont observées là où des équipes sont présentes depuis longtemps dans les villages (cas de Yona) ou bien lorsqu'elles sont menées dans et avec des organisations fortes et structurées (cas de Tin Tua dans le Gulmu).

Recommandations

L'identification est très importante et ne peut être minimisée.

Il serait important d'accompagner les équipes ESF dans ce travail notamment par des ressources locales qui connaissent bien leur milieu et pourraient utilement compléter les diagnostics techniques par des diagnostics plus socio-économiques.

Un travail est également à faire pour renforcer les capacités à instruire un projet notamment à travers un cadre logique.

Il n'est pas sûr au demeurant que la tâche d'identification incombe aux bénévoles. L'étude de faisabilité technique doit rester de leur ressort. Mais les remarques des bénévoles concernant la lourdeur des démarches et des procédures pour identifier et instruire sont à prendre au sérieux.

¹⁴ voir nos propres travaux publiés dans les « Echos du COTA » qui montrent combien cette forme de professionnalisation par l'ingénierie du projet distrait d'une vraie compréhension des contextes et des enjeux locaux

Notre avis est que cela serait plutôt à la coordination d'identifier progressivement, avec des partenaires sur place, des actions qui permettent de bien valoriser les savoirs-faire des équipes de bénévoles, de tenir compte de leurs capacités et envies, tout en les intégrant dans des programmes plus globaux où ce sont d'autres intervenants qui ont la responsabilité de garantir l'appropriation et la viabilisation des installations.

La distinction entre « étude de faisabilité technique » et « identification » est importante à cet égard. Une fonction « étude technique » pourrait être maintenue à charge des bénévoles, la responsabilité de l'identification formelle (analyse des capacités des bénéficiaires, analyse des besoins en organisation, liens avec les autorités locales) étant à ouvrir à d'autres profils (dans ou à l'extérieur de la structure) ou à d'autres « temps » (missions plus longues)¹⁵.

Ce maintien est important pour continuer à motiver les bénévoles et à les responsabiliser aux résultats finaux. L'extension à d'autres compétences, pourrait en revanche éviter de faire reposer la seule responsabilité des résultats sur les chargés de la mise en œuvre. L'articulation des deux pose cependant des questions d'efficience¹⁶.

4.2. Caractéristiques des réalisations d'Electriciens Sans Frontières au Burkina Faso

4.2.1. Les réalisations dans le domaine de l'électrification

Caractéristiques générales

Au plan technique, toutes les expériences au Burkina Faso sont de type « **kit solaire** ». On ne trouve nulle part de participation à la mise en place de réseaux décentralisés ou de centrales (cas du Mali avec l'expérience de Niéro notamment).

Au plan sectoriel, les interventions concernent généralement le « social », c'est-à-dire, des **établissements publics de type école, centre de formations ou CSPS** dans des zones particulièrement défavorisées. L'électrification a pour objectif dans le premier cas d'améliorer l'accès à la scolarisation, avec un accent particulier pour les filles, et également les taux de réussite (objectif plus qualitatif).

Les « diéma » sont des cas particuliers, mais qui restent dans le même esprit de financement d'activités communautaires. Il s'agit de structures mises en place par une grande ONG Burkinabé, Tin Tua, dans sa région le Gulmu (Est du Burkina Faso). Les diéma regroupent « un minimum 12 villages (jq 50), géographiquement proches et ayant la volonté

¹⁵ voir chapitre recommandations

¹⁶ voir chapitre relatif à l'efficience

de travailler ensemble », à l'origine autour d'activités d'alphabétisation fonctionnelle¹⁷. Depuis d'autres activités de « développement » se sont greffées : banque de céréales, troupe de théâtre pour la sensibilisation, micro-crédit ...

La dimension **communautaire** est donc privilégiée dans tous les cas (on trouve un seul cas de projet d'électrification de concessions individuelles et il n'est qu'au stade des souhaits pour l'instant).

Dans les écoles

Dispositif technique

Les investissements sont minimums dans le cas des écoles c'est à dire qu'ils se limitent le plus fréquemment à l'équipement d'une classe sur trois (le CM2)¹⁸. Les logements des instituteurs sont parfois électrifiés également (Mouni, CEG Kantchari, Tambiga (1 logement)), mais pas toujours (notamment Yondé et Yona). Les locaux de l'administration ne sont pas systématiquement électrifiés : le local du directeur de l'école de Mouni abrite les installations (batteries - régulateur – modulateur) mais ne dispose d'aucun point lumineux¹⁹.

Le dispositif le plus fréquent consiste en deux panneaux alimentant une classe de 4 points lumineux (5 écoles à Yondé, 1 à Yona, ...).

Mais l'on trouve aussi des classes équipées de 2 points lumineux dans 2 classes (Tambiga, Mouni) voir jusqu'à 6 points dans 1 classe (classes d'alphabétisation des diémas dans le Gulmu).

Pour entrer encore plus dans le détail, les éléments composant le dispositif varient également beaucoup :

- la puissance nominale des panneaux varie entre 50 et 85 W (Remarque : il n'est pas toujours évident d'avoir ces informations car les fiches techniques ne sont pas présentes dans tous les sites).
- les points lumineux peuvent être des lampes ou des tubes BT. Leur puissance varie également sensiblement (certaines font 8 W. d'autres 18W.)

¹⁷ Le responsable de Tin Tua, Mr Ouoba, est un des fondateurs de la méthode d'alphabétisation bilingue (langue locale d'abord puis ouverture au français). Ce type de pédagogie fait actuellement l'objet d'un intérêt particulier du gouvernement burkinabè qui souhaiterait réformer son enseignement sur ce principe de bilinguisme. Le principe autant que ses modalités (risque de standardisation d'une méthode éprouvée dans un contexte linguistique particulier) fait actuellement l'objet de vifs débats et d'études.

¹⁸ A l'exception des interventions de Grenoble (Mouni et Nakombogo) généralement plus systématiques et parfois sur-dimensionnées

¹⁹ Ce que l'électricien de ESF de l'équipe de consultance aura vite fait de compenser

- la présence d'un onduleur n'est pas systématique (et pose question²⁰)
- certaines installations sont concentrées sur un bâtiment, des lignes étant tirées en 220 V. vers les autres bâtiments ; d'autres sont « déconcentrées ».
- le type de matériel varie également (marque et modèle)

Il n'y a pas au sein de ESF de documents permettant de normaliser les équipements et les installations. Cette mission semble être la première à permettre de donner une idée d'ensemble des pratiques en matière d'installation solaires et donc à pouvoir susciter un débat sur ces questions.

Les autres formes d'accompagnement

Il s'agit essentiellement de sensibilisations à la mobilisation de l'association des parents d'élèves (APE) et à la formation d'un maintenancier pour l'entretien (nettoyage des panneaux et mise à niveau de l'eau des batteries), le remplacement de certaines pièces. Il n'y a pas de tableaux d'amortissement des installations ni d'outil pour faciliter la gestion économique et organisationnelle des installations. Les informations concernant le coût des pièces sont généralement inexistantes et en tout cas peu connues des bénéficiaires rencontrés, même quelques mois après l'installation.

Dans certains cas où l'intervention s'inscrit dans le cadre d'une forme de partenariat avec des ONG locales structurées, l'accompagnement est assuré par ces dernières, mais ne peut être porté au crédit des interventions ESF (le partenariat ne prévoit pas de financements pour de l'appui-conseil, de la formation, du renforcement de capacité dans ces domaines)²¹.

Appréciation générale, contraintes, problèmes rencontrés

Tout se passe comme si l'investissement dans les écoles devait être dimensionné au minimum.

Le problème le plus fréquent, exprimé par les instituteurs, concerne le caractère insuffisant des installations lorsqu'elles ne concernent qu'une classe sur trois. La normalisation récente de l'enseignement de base (passage de 3 classes à 6 classes construites tout récemment) conduit dans certaines écoles à ce qu'une classe sur 6 seulement soit électrifiée.

Cette limitation s'ajoute et participe à d'autres problèmes :

²⁰ Justifiée pour pouvoir fournir du 220 V. et en particulier tirer de nouvelles lignes vers d'autres bâtiments en 220 de manière à éviter les pertes de charge, elle peut aussi poser problème, car elle concentre les risques sur un dispositif : en cas de panne d'onduleur, c'est l'ensemble des installations qui en pâtissent.

²¹ Il y a une tendance forte à considérer que ce travail ne mérite pas paiement et doit être pris en charge par du bénévolat des organisations ressortissantes de ces régions (voir partie analyse et stratégies)

- la difficulté de mobiliser les cotisations pour l'entretien et le remplacement des batteries par l'Association des Parents d'Elèves comme ESF le souhaite. Le fait de ne payer que pour une seule classe, les élèves de CM2, peut freiner les motivations²². Compte tenu des nombreux besoins sur lesquels repose l'intervention de l'APE (fournitures scolaires, cantine scolaire, gardien, participation au forage et à la pompe, ...) se pose une question de stratégie (voir partie suivante)
- la difficulté d'assurer une valorisation économique des équipements (recharge de batteries, recharge de portables, ...) étant donné les craintes d'appropriation à des fins personnelles (et le manque de prise de courant sans doute pour ces raisons)
- le manque de maintenancier formé sur place (cas de Mouni où la personne formée est à Ouaga et ne se déplace que si ses frais de carburants sont pris en charge²³ ; de même qu'à Tambiga par rapport à Fada N'Gourma)
- l'utilisation à des fins personnelles des équipements de l'école (batteries) par le corps enseignant lorsqu'ils ne disposent pas d'électrification chez eux lorsque leurs installations sont en panne²⁴
- le manque de pièces à proximité (cas de Tambiga où il n'y a pas de fusibles de 20 Ah ni de tubes BT et où le maintenancier est obligé d'aller sur Ouaga)
- ...

Dans les CSPS

Dispositif technique

Les installations apparaissent plus complètes et systématiques dans les CSPS.

Toutes les pièces sont électrifiées par au moins un point lumineux (cas de Mouni, Yona notamment ; plus discutable peut-être à Tambiga (voir fiche)).

Les dispositifs sont généralement basés sur le modèle suivant :

- 4 panneaux alimentant 2 batteries
- sorties 220 V. prévues (onduleur)

²² A l'école de Yona les batteries ont terminé leur vie en octobre 2006 (après près de 6 ans de service). A ce jour, elles n'ont pas été renouvelées (contrairement au CSPS).

²³ Ce délai pouvant occasionner des problèmes. Lors de la panne d'une des installations de l'école, cette personne n'est pas venue tout de suite à la demande du village, n'ayant pas les moyens pour le faire (et les choses n'étant probablement pas claires sur qui allait financer son déplacement). Un des instituteurs n'a pas voulu ou pu attendre son arrivée malgré les injonctions du Comité de Village (CVGT) et a donc tiré une ligne à partir de la seconde installation. C'est après la réparation par le technicien de Ouaga et une tentative de reconnection à partir de la première installation qu'un court-circuit s'est produit occasionnant la perte du régulateur.

²⁴ Dans une des écoles de Yondé, un instituteur utilise le panneau pour recharger sa propre batterie ; A Mouni, suite à une panne de l'installation alimentant son logement, un instituteur a tiré une ligne à partir de la seconde installation de l'école et occasionné la perte du régulateur de tension...

- les installations sont concentrées sur un bâtiment (Mouni) ou déconcentrées (Yona)

Les autres formes d'accompagnement

Elles paraissent réduites aux formations d'un maintenancier pour l'entretien (nettoyage des panneaux et mise à niveau de l'eau des batteries) et au remplacement de certaines pièces. Une sensibilisation est également conduite, à l'image des écoles, pour la mise en place d'un comité de gestion et la mobilisation de cotisations.

Appréciation générale, contraintes, problèmes rencontrés

Globalement les installations apparaissent mieux entretenues que dans les écoles. Cela peut s'expliquer par :

- une organisation généralement plus structurée des services de santé avec des exigences plus importantes en termes d'inspection et de normes obligeant les agents de la santé à plus de rigueur
- la possibilité de financer le remplacement et l'entretien sur un pourcentage des consultations et des médicaments
- la nécessité vitale de la lumière pour les accouchements en particulier
- le fait que des prises de courant soient plus fréquemment installées dans les CSPS permettant la recharge de portables ou de batteries

Les installations étant cependant assez récentes la question de l'appropriation technique et financière reste entière. Dans le cas de Yona par exemple, qui est le premier terrain d'intervention du ESF au Burkina Faso, les installations apparaissent moins appropriées :

- certaines installations ne fonctionnent pas
- des prises anarchiques sont constatées (pour pouvoir « piquer » avant la modulation en 220 V ?)
- une nouvelle installation a été réalisée par le ministère de la santé dans un des bâtiments doublant ainsi celle de ESF de manière superflue. Ce qui pose la question de l'échange d'information entre ESF et les ministères²⁵

²⁵ Question à formuler dans les deux sens :

- ESF informe-t-elle suffisamment les services de sa présence et de ses interventions ?
- Les services cherchent-ils à connaître l'existant avant d'intervenir ?

Il semble cependant qu'il y ait des difficultés pratiques (temps, localisation) autant que conceptuelles (motivations, « les gens de bureaux ne connaissent pas le terrain ») pour les équipes de bénévoles à « prendre langue » avec tout ce qui est institutionnel (services déconcentrés, mairies, ONG de la place, ...). Voir analyse dans la partie consacrée aux stratégies.

4.2.2. Les réalisations dans le domaine de l'eau

Caractéristiques générales

Les réalisations dans le domaine de l'eau viennent souvent en complément des premières. Il apparaît en effet dans bien des cas que les établissements publics de type écoles ou CSPS, ne disposent pas de points d'eau suffisants en quantité et en qualité. Les équipes de ESF ont donc très vite intégré la nécessité de compléter leur intervention et ce d'autant plus facilement que le pompage solaire fait partie de leur « offre de service » à l'origine. Cette offre s'est souvent réorientée sur des pompes à motricité humaine, plus faciles à entretenir et plus conforme aux demandes des populations.

Le dispositif technique

Il s'agit fréquemment d'une pompe Volonta, pompe réputée pour sa robustesse, le débit d'exhaure et sa viabilité. Elle se caractérise par un grand Volant d'inertie qui nécessite globalement moins d'efforts (mais est moins manipulable par les petits enfants).

Un accent est mis sur les investissements de surface (margelle, mur d'enceinte, canal d'écoulement des eaux perdues et abreuvoir) parfaitement standard à ce qui se fait depuis 20 ans au Burkina Faso.

Les autres formes d'accompagnement

Elles prennent la forme de sensibilisations durant la mission des électriciens, pour la mise en place d'un comité de gestion et d'un système de cotisation des usagers.

Contraintes et limites

Le choix porté apparemment systématiquement sur la pompe Volonta pose question. Au Burkina Faso des générations de programmes d'hydraulique villageoise menés par différentes coopérations ont conduit à un paysage très diversifié en termes de pompes à motricité humaine :

- dans le Kadiogo et l'Oubritenga (Ouagadougou et Ziniare) la pompe Volonta semble dominer
- dans l'Ouest il semble que ce soit plutôt la pompe Vergnet (à pied)
- les plus fréquentes sont la pompe India et la pompe ABBI.

La pompe India a fait l'objet d'une étude récente dans le cadre du programme d'application de la réforme du système de gestion des infrastructures d'AEP portant sur l'amélioration de sa maintenance. C'est dire l'importance qu'on lui accorde au Burkina Faso malgré son taux de panne sensiblement plus élevé que la Volonta (voir analyse dans la partie suivante).

Selon les régions les réseaux de pièces détachées et d'artisans-réparateurs sont plus ou moins organisés, plus ou moins fonctionnels.

Cette diversité oblige à vérifier l'importance et la densité des réseaux de pompes dans chacune des régions avant de décider du type de pompe. Dans certains cas (Yondé notamment) nos entretiens avec un artisan-réparateur conduisent à penser que la pompe India aurait dû être adoptée en lieu et place de la Volonta.

4.2.3. Les autres types d'interventions

i) Les interventions en renforcement installations

L'information-communication

On trouve peu d'information sur place sur les réseaux de pièces détachées et d'opérateurs. Il n'y a pas d'investissement particulier dans cette question.

De même les informations sur les programmes solaires existants et sur les évolutions institutionnelles dans les différents secteurs d'intervention de ESF (santé, enseignement, hydraulique,...) sont généralement inconnues.

La mise en relations des équipes et des bénéficiaires

L'articulation entre bénéficiaires au niveau d'un même village (entre CSPS et écoles) ou entre villages ou expériences est rare. Elle pourrait cependant permettre des économies d'échelle et le partage d'expérience sur les bonnes pratiques comme sur les problèmes à éviter.

L'appui institutionnel

On observe dans certaines expériences où des équipes sont présentes depuis longtemps, certaines innovations « institutionnelles » comme par exemple à Yona la mise en place au niveau de l'école d'une coopérative dotée d'un petit fonds de roulement devant servir à achalander un magasin de livres et ustensiles scolaires au moment de la rentrée des classes, moment où les producteurs sont en pleine période de soudure. Le fonds étant remboursé après la récolte (ou le paiement du coton dans cette région cotonnière). Ces « inventions » modestes mais très utiles sont à encourager.

De manière générale les appuis institutionnels à des structures en place (ONG, associations, etc...) sous forme de salaires ou d'appui au fonctionnement ou encore d'invitations à des échanges ou des formations en France sont quasi inexistant²⁶.

i) Les interventions d'une autre nature

Certaines interventions se structurent autour de nouvelles dimensions connexes comme l'assainissement ou les latrines (ex. Yona et Songpelce).

Si ces interventions n'exigent pas de compétences techniques hors de portée des équipes ESF, certaines peuvent cependant nécessiter des compétences particulières liées aux enjeux culturels. Le « déchet » et la « saleté » peuvent être perçues de manière très différente : le tas d'ordures devant la maison est souvent une « richesse » parce qu'il permet d'avoir des cochons ou un mouton de case...

Les déclarations d'intention dans ce domaine (« on va bien nettoyer les latrines » ; « on va nettoyer la rue ») sont légion. Le travail de sensibilisation et surtout d'accompagnement à l'organisation interne des activités est à confier ici à des spécialistes de la question comme certaines équipes (Drôme-Ardèche sur Yona) sont en train de le faire.

²⁶ Les seules invitations dont il nous a été fait part ont été sauf erreur de notre part financées par des individus sur leurs propres ressources.

5. Analyse des stratégies

Cette partie part d'abord d'une analyse plus générale de la « vision/mission » de Electriciens Sans Frontières avant d'analyser les stratégies. Ces dernières étant le produit de la façon de concevoir le développement et plus généralement le « changement ».

Les stratégies sont quant à elles analysées sous plusieurs angles :

Au Burkina Faso :

- les modes d'intervention sur le terrain
- les façons de construire les partenariats

En France :

- les dispositifs et dispositions mis en place en France
- les façons de construire les partenariats

5.1. Questions de pertinence et de cohérence

5.1.1. Pertinence de l'offre de service

L'accent sur le solaire

ESF s'est surtout spécialisé dans l'électrification solaire au Burkina Faso. Tous les acteurs rencontrés au Burkina Faso reconnaissent la pertinence de ce type d'engagement pour ce pays. Les besoins sont énormes et l'offre locale peu structurée et insuffisante.

Deux débats ont cependant cours au sein de ESF de manière plus générale :

- De manière générale, sur le fait que les panneaux solaires, s'ils sont non polluants et non-consommateurs d'énergie fossile, nécessitent pour leur production beaucoup d'énergie (pratiquement tout de ce qu'ils vont produire comme énergie durant toute leur vie²⁷)
- De manière plus particulière, sur le fait de s'intéresser à d'autres sources d'énergie : biocarburants, éolien,...

²⁷ Cela dépend toutefois de la pureté des silicates utilisés dans les cellules

Cette orientation forte sur le solaire au Burkina ne conduit pas à étudier les meilleures possibilités compte tenu des potentialités locales. Si le solaire apparaît une solution adaptée dans la plupart des cas, les expériences nouvelles menées sur le biocarburant dans ce pays pourrait ouvrir d'autres perspectives. L'électrification à partir du Pourghere en particulier (comme cela se fait au Mali) aurait l'avantage d'ouvrir l'offre de ESF et de pouvoir utiliser des équipements (groupes électrogènes, moulins, etc...) bien implantés au Burkina Faso (voir projet introduit sur TIOGO).

Cela aurait une autre implication importante : profiler ESF sur une expertise plus générale en matière d'énergie et non plus sur une expertise technique relativement simple (de l'avis même de certains à ESF « le solaire n'est vraiment pas compliqué ») et suffisamment maîtrisée localement.

L'accent sur le social

L'offre ESF concerne surtout le social (écoles et CSPS). Ce secteur d'intervention est pertinent également dans l'absolu. Là également les besoins sont énormes et permettent de rendre des services importants au pays en intervenant sur des dimensions névralgiques pour l'avenir à long terme du pays (en particulier l'enseignement). Le débat porte plus à ce niveau sur des questions d'efficacité (voir plus loin) étant donné que l'intervention n'implique pas (ou très peu) les services publics pour le suivi et la maintenance des équipements : tout reposant sur les populations. La dimension plus politique – de la responsabilité des services publics, déconcentrés ou décentralisés – est très peu présente.

L'accent sur le bénévolat

Principe fort de ESF, le bénévolat est parfois réclamé aux partenaires éventuels qu'ils soient français ou burkinabé. Deux réalités limitent la pertinence de ce genre de position :

- le développement - au sens ici, au minimum de l'appropriation par les locaux des conditions économiques, techniques et institutionnelles des installations ; au maximum de la structuration d'une filière solaire ou « alternative » qui développerait ses propres activités - nécessite une présence plus continue et un travail régulier qu'on ne peut demander sans rémunération
- l'engagement associatif et dans les ONG locales n'est pas aussi « altruiste » que chez nous. C'est un secteur où les salaires sont bien meilleurs que dans la fonction publique (contrairement à ce qui se passe en Europe), ce qui attire d'autres types de motivations

L'articulation entre bénévolat et salariat n'est pas suffisamment pensée en termes de complémentarité nécessaire. La moralisation du bénévolat est parfois excessive chez certains : l'engagement « vrai » et « pur » ne serait-il que bénévole ?

Les autres dimensions

La dimension économique est également beaucoup moins apparente. C'est à dire que ESF intervient peu sur les conditions concrètes de prise en charge locale des équipements par la génération d'activités rémunératrices. La crainte des récupérations à des fins individuelles semble fort peser dans ces choix d'intervention.

La dimension institutionnelle du développement est très peu présente. Dans aucun des projets (sauf erreur de notre part) on ne trouve un appui institutionnel à des structures locales sous forme de renforcement de capacités, de participation aux frais de structures, de financement de voyages pour des visites-échanges en France ou dans d'autres pays d'Afrique où ESF agit...

Ces considérations ne touchent donc pas seulement aux façons de faire mais aussi et surtout aux façons de penser le développement – humanitaire plutôt que de développement, social plutôt qu'économique, plutôt communautariste et populiste (méfiance chez certains de tout ce qui est « public » ; diabolisation du politique). Dans une certaine mesure aussi on constate une méfiance vis-à-vis des autres acteurs de développement en général : tout doit aller le plus directement possible aux populations. Les résultats sont pourtant là pour démontrer que travailler « en direct » avec les populations n'est pas sans risques ni difficultés. Mieux, ce faisant, on limite les possibilités de structuration d'organisations fortes qui connaissent le milieu et peuvent à terme être des intermédiaires importants entre les populations et le(s) gouvernement(s).

Dans ce contexte, il va être compliqué pour ESF d'investir les nouveaux enjeux de la décentralisation au Burkina Faso.

→ La pertinence apparaît donc forte du point de vue du secteur d'intervention de ESF : il répond à des besoins évidents et comporte une part de stratégie (émancipation par rapport au « tout à l'énergie fossile ») très importante

→ elle paraît moins forte si on l'étudie sous l'angle des postures de développement :

- plutôt humanitaires que développementaliste (interventions basées sur le transfert de compétences et de moyens à sens unique) ce qui entre en contradiction avec le souci de viabilité,
- principe de bénévolat trop souvent exporté dans des réalités très différentes (avec pour conséquence un investissement minimal dans tout ce qui est identification-suivi-évaluation-capitalisation).

Toutefois, il nous semble que ces postures sont moins le résultat de positions tranchées que de manque d'information. Il y a une vraie demande d'évolution nous a-t-il semblé.

5.1.2. Pertinence des façons de concevoir le partenariat

Un choix limité par les relations personnelles au gré des circonstances ?

Le choix des partenaires est fort dicté par des relations inter-personnelles voire même affectives. Le hasard des rencontres intervient donc beaucoup dans le choix des acteurs et des localités qui seront appuyées.

Plusieurs cas de figure sont à distinguer

- pas de structure précise

Cela semble être fréquent (Yona, Songpelce, Mouni, ...). Les répondants font partie de différentes structures : Comité de Village (CVGT), Association de parents d'élèves, Directeur d'école, Responsable de CSPS, etc... Il n'y a pas de convention ou de contrats. Les décisions sont tacites et peuvent donc être modifiées à tout moment par les interlocuteurs.

- une structure prestataire

C'est le cas du nouveau projet avec le CREPA²⁸ à Yona ou d'IDEBAK à Yonde qui sont perçus comme des prestataires « s'il faut les payer ». L'équipe ESF se perçoit ici comme maître d'ouvrage et va déléguer à une structure locale la mise en œuvre.

- une structure partenaire

C'est ce qui semble transparaître des relations avec l'ONG Tin Tua dans le Gulmu et dans une moindre mesure avec l'association solidarité Afrique sur le centre de formation des orphelins de Peyiri. Les interventions sont plus négociées et cherchent à s'inscrire dans la dynamique et les objectifs de l'organisation locale. Les relations sont plus équilibrées. Mais ce modèle apparaît encore rare dans le dispositif au Burkina Faso.

Comment la complémentarité est-elle pensée ?

De manière générale on peut dire que les interventions *viennent en complément* d'autres actions dans la mesure où les équipes ESF interviennent dans un domaine précis, l'électrification photovoltaïque, rarement pris en compte par les projets d'investissement (écoles, dispensaire) et les projets ONG (centres de formation). Les installations se font suite à des demandes provenant soit directement d'associations locales du Burkina soit d'associations françaises, relais de ces demandes locales.

²⁸ pour les futures réalisations dans le domaine de l'hygiène et l'assainissement

Cela se passe bien surtout dans les cas où des structures bien organisées commanditent ce travail d'installation de ESF, tout en assurant elles-mêmes la suite, c'est-à-dire le suivi-accompagnement, la viabilisation, etc... (le cas de Tin Tua étant emblématique à cet égard).

A l'inverse la recherche par ESF de complémentarité d'autres acteurs n'est pas le point fort des équipes d'ESF. Au Burkina Faso, identifications et réalisations sont la plupart du temps effectuées sans aides extérieures. Les besoins en appui sont pourtant patents, notamment en matière de développement organisationnel des « comités de suivi » (comités de parents d'élèves, comité de points d'eau, comité CSPS, comités villageois) afin que ces comités puissent réellement tenir leurs engagements. Lors de la mission d'évaluation, la rencontre avec l'ONG RES PUBLICA a ouvert des portes car cette ONG (fondée sur des fonds de privés français) a développé une méthode intéressante d'appui-formation-accompagnement des comités de parents d'élèves dans leurs écoles. Les sensibilisations à l'hygiène pour les projets plus connexes aux installations (latrines des écoles et des dispensaires, hygiène aux abords des points d'eau) commencent cependant à être confiées à des spécialistes (l'ONG CREPA par exemple) mais avec des réticences encore quant à s'investir dans un véritable partenariat. Il y a donc une évolution sensible en la matière.

Au plan technique, des gens sont formés sur le tas à la maintenance des équipements, mais le partage des savoirs entre professionnels français et burkinabé est rare même dans le cas de sous-traitance à des structures prestataires.

La difficulté ici est liée à la nature de l'engagement : le travail d'installation est aisé et les équipes sont évidemment parfaitement autonomes, mais le reste (le suivi, la maintenance, l'amortissement pour le remplacement) nécessite plus d'organisation que ce qu'on imagine couramment : le solaire n'est pas gratuit !

Faut-il pour autant parler de substitution ? Sans doute en partie, lorsque le travail est directement réalisé par des équipes venues de France sur des tâches pour lesquelles les compétences se trouvent sur place. Le problème est que cela entre en conflit direct avec tout ce qui fonde l'éthique d'ESF : l'engagement bénévole et le *faire* ou le *faire avec*.

Une plus-value à travailler – car insuffisante pour l'instant – est tout ce que ces missions techniques peuvent apporter comme autres opportunités à la fois en France et au Burkina Faso. Beaucoup d'électriciens sont en lien avec d'autres associations d'appui en France ou développent eux-mêmes ou facilitent des activités connexes. On peut penser notamment aux :

- « senteurs africaines »
- amis de Craponne
- amis de Sabou
- invitations en France (pour soins médicaux, pour échanges)...
- ...

Un exemple d'investissement des électriciens dans leurs localités : Les « senteurs africaines »

Il s'agissait d'un événement de 4 jours, organisant chaque année en France de nombreuses activités autour de produits africains : pagnes et tissus, poteries, batiks, vannerie, cuir, bronze, bijoux, bois, bogolans ; mais aussi : films, livres, ...

Une librairie de près de 3000 ouvrages était ouverte pour l'occasion.

Des conférences étaient organisées sur des thématiques de développement avec des apports extérieurs d'écrivains africains, d'experts français ou africains. Des troupes de danse, de théâtre, des musiciens agrémentaient les festivités.

Les produits des journées servant à financer des projets au Sud, notamment de construction d'écoles et de dispensaires et leur électrification.

Les senteurs africaines exigeaient une très grande organisation et énormément de disponibilité des bénévoles. Elle s'est arrêtée comme prévu après 10 années d'existence.

De telles implications fortes sont à porter au crédit d'un certain nombre de bénévoles électriciens passionnés par l'Afrique. Leur rôle de facilitateur de liens n'est sans doute pas à négliger dans ce qui fait leur spécificité.

Ces relations ont de l'importance pour construire une meilleure vision de l'Afrique en France et mobiliser la population française aux actions de développement. Mais les effets de ces relations – en France sur un engagement plus conséquent dans l'aide au développement, sur une meilleure image de l'Afrique ; au Burkina Faso sur les possibilités de développement – ne sont pas évidents et doivent être accompagnés, suivis, et devraient être évalués (il y a une grande carence d'évaluation dans ce domaine de l'éducation au développement). Certaines relations peuvent se révéler contre-productives, elles peuvent maintenir les clichés les plus forts sur l'Afrique « je-m'en-foutiste », ou « corrompue », ou « inorganisée »...

Il importe donc, là encore, de ne pas considérer ces échanges comme obligatoirement toujours positifs et les accompagner tout en les favorisant.

Revoir les complémentarités

Pour revoir les complémentarités il serait important de travailler la question de la maîtrise des différents protagonistes.

Dans bien des situations, les équipes ESF se conduisent comme des maîtres d'ouvrages alors que les installations appartiennent au ministère, au village ou aujourd'hui à la mairie. Cela provient du fait que les fonds sont aussi mobilisés par les volontaires et qu'il n'y a (jusqu'à présent) pas de contributions financières demandées aux bénéficiaires. Les équipes sont donc inévitablement perçues comme des bailleurs de fonds, même si elles s'en plaignent et s'en défendent²⁹

²⁹ Le phénomène n'est pas propre aux équipes de ESF mais est très paradoxal : la plupart des acteurs en développement, bénévoles ou non, ont peine à assumer cette part de réalité alors qu'ils sont très souvent perçus essentiellement comme cela par les « bénéficiaires » et témoignent souvent dans leur pratique quotidienne de comportements de bailleurs en imposant bien souvent leurs normes et conditions.

L'arrivée des mairies modifie les règles du jeu à cet égard et a le grand mérite d'offrir la possibilité aujourd'hui de revoir les attributions des différentes catégories d'acteurs.

Il serait important de travailler ces questions d'installations sur des bâtiments publics, sur base des principes suivants :

- la demande doit venir des populations, mais la gestion doit être réalisée par une institution locale
- **la structure burkinabé** (quelle qu'elle soit : groupement, village, service public ou aujourd'hui mairie) est **maître d'ouvrage**. Il faut parfois l'aider à assumer cette charge (notamment en lui demandant une participation financière qui la rendra plus vigilante sur le service rendu, en renforçant ses capacités³⁰) et sinon négocier une délégation de la maîtrise d'ouvrage à une structure locale.
- le partage des rôles entre services déconcentrés de l'Etat et mairie devrait se faire sur base des principes suivants :
 - o La mairie est responsable du suivi et de l'entretien des infrastructures publiques sur son territoire et de l'équilibre entre villages en matière de nouveaux investissements
 - o Le service déconcentré est responsable des normes techniques de qualité du service (nombre de classes pour les écoles, équipements des CSPS, normes des forages et équipements de surface) ;
- la fédération **ESF** en tant qu'institution **est maître d'œuvre** (c'est elle qui est responsable vis-à-vis des autorités burkinabé et françaises) mais elle peut déléguer à des associations régionales ou des structures locales, la réalisation sur le terrain
- les bénévoles ont la responsabilité de la qualité des techniques des ouvrages réalisés³¹ (depuis l'étude de faisabilité jusqu'à la remise des ouvrages) et de la formation des maintenanciers locaux. Ils doivent aussi assurer la contractualisation entre le maître d'ouvrage et les opérateurs chargés de la maintenance et du remplacement.

5.1.3. Cohérence vis-à-vis d'autres programmes

Les interventions des équipes ESF viennent clairement combler un manque. Les besoins en électrification sont énormes et le solaire apparaît une des solutions les plus adaptées.

Cependant, le manque de relation avec les programmes existants - qu'ils soient sectoriels (équipement des CSPS du ministère de la santé ; formation des associations de parents d'élèves par certaines ONG ;) ou spécifiques (Programme Régional Solaire) -

³⁰ C'est bien tout l'enjeu du PNGT (Programme National de Gestion des Terroirs) lorsqu'il a entrepris de mettre en place les CVGT (Comité Villageois de Gestion des Terroirs)

³¹ au minimum des normes existantes définies par les services déconcentrés des ministères

affaiblit considérablement l'intérêt des interventions. Ceci est dû, comme on vient de le voir, à la façon dont le partenariat se conçoit et s'élabore et à la façon de penser la complémentarité entre équipes déjà, et avec d'autres qu'ils soient de France ou du Burkina Faso.

5.2. Questions d'efficience

5.2.1. L'identification

L'identification de l'existant

L'identification devrait commencer par une analyse de l'existant :

- le cadre réglementaire au niveau des ministères
- les différentes entités composant le village
- les programmes solaires existants
- les acteurs et opérateurs dans le domaine
- ...

Ces informations manquent cruellement. Il est notamment étonnant que nul ne connaisse le programme régional solaire qui équipe depuis plus de 5 ans tout l'Ouest du Burkina et le Nord en solaire.

L'identification des besoins

La partie précédente a déjà traité de cette question. On peut y revenir cependant pour détailler comment les moyens sont mobilisés pour cette étape et si les stratégies développées sont suffisantes.

Les questions portent plus ici sur le comment :

- les principes qui gouvernent le choix des réalisations
- le temps et les ressources suffisent-ils ?
- quels outils sont utilisés et sont-ils bien utilisés ?

En ce qui concerne les principes, le premier sentiment que l'on peut avoir concernant ESF est qu'elle apporte dans ses valises les réponses (électrification et eau) et donc, que l'identification sert dans une certaine mesure à trouver des problèmes aux solutions qu'elle connaît³².

Ce problème est celui de tout acteur en développement qui cherche à se spécialiser et reconnaît ainsi qu'il ne peut être compétent en tout.

La question porte plus sur la place que prend cette intervention parmi un ensemble de besoins et comment on cherche à mettre en contact pour satisfaire les autres besoins. A cet égard on trouve toujours 3 cas de figure :

- ESF commence par une électrification et en vient progressivement à satisfaire d'autres besoins (hygiène et assainissement, agriculture, ...) seule ou avec l'aide de prestataires (ex. de Yona)
- ESF se contente de faire l'électrification d'une entité existante (centre de formation)
- ESF participe à une dynamique structurée dont elle sait que les autres besoins sont couverts par ailleurs (cas de Tin Tua) et accompagne cette dynamique en électrifiant successivement les différentes entités composant la structure

Elle est aussi de savoir comment la demande est analysée et qui la formule. De ce point de vue il apparaît que si ESF agit toujours à la demande des gens, cette demande n'est toujours analysée en tant que telle et est élaborée sur base de relations personnalisées. On trouve cependant des cas (Songpelce) où la demande a véritablement été étudiée et discutée, soit avec l'ONG partenaire (Tin Tua, ADCV, FDC) avec une assemblée de villageois (Songpelce). Dans ce cas la demande était très évidente (manque crucial d'eau tous les points d'eau étant défectueux) et ne posait pas de problème. Elle l'est moins quand il s'agit d'une demande multiforme pour l'électrification de bâtiments collectifs autant que de concessions individuelles. La priorisation des investissements à faire et le choix des bénéficiaires risque vite d'être conflictuel s'il n'est pas soigneusement analysé. Symbole de cette difficulté, l'électrification de la cour du chef à Mouni.

³² Selon la formule de Naudet dans son bilan de « vingt ans d'aide au sahel. Trouver des problèmes aux solutions » Club du sahel. Qui montre que le problème n'est pas propre à ESF !



Elle est enfin de savoir si la solution proposée est bien appropriée aux contextes locaux. C'est à ce niveau que « venir avec la solution dans sa valise » présente le plus de risques. Il apparaît assez évident que la rationalité technique supplante généralement tout autre raisonnement. Dans le cas des pompes à eau, ce sera, rationnellement la pompe Volonta qui sera choisie pour sa longévité et sa robustesse. Or, cette pompe n'est pas présente dans toutes les régions et les réseaux de pièces et d'artisans-réparateurs ne sont pas toujours existants voire rodés. Par ailleurs, tout comme dans le cas des équipements solaires, elle nécessite une longue épargne pour son amortissement, sans que le payeur puisse se rendre compte de l'utilité de son paiement, puisque rares sont les pannes. Les réticences à payer sont donc faciles à imaginer. La pompe India au contraire, présente des petites pannes de manière très régulière (changement de joints fréquents) ce qui en définitive s'adapte bien aux contraintes de la mobilisation des moyens par les comités de gestion. En d'autres termes, des petites sommes à déboursier régulièrement sont plus faciles à mobiliser que de grandes sommes tous les 5 à 10 ans. Même si globalement la première formule est plus coûteuse sur le long terme.

Les outils suffisants et de bonne qualité...

Les outils mis à disposition pour faciliter le travail sont assez bien faits et complets on trouve notamment :

- Un canevas de mission d'identification (avec grille d'analyse de contexte
- Un guide d'élaboration de dossier de projet
- Un canevas de fiche résumé
- Un canevas de budget
- Une aide à l'élaboration du cadre logique
- ...

Ces outils, en particulier le cadre logique, sont présentés avec des exemples et toutes les réserves habituelles d'usage :

- réaliser cette matrice en commun, avec les partenaires, et de lui consacrer le temps nécessaire (l'élaboration du cadre logique ne peut se faire en une seule fois, il s'agit d'un processus itératif qu'il est important de construire en plusieurs étapes) ;
- concevoir cet outil comme un support d'action et non pas comme un cadre rigide qui interdirait toute créativité.

... Mais peu utilisés voire mal utilisés en pratique.

La grille d'analyse du contexte par exemple est généralement remplie de manière très sommaire (exemple encadré)

PLANS	ELEMENTS RECUEILLIS	Commentaires
Humain	Actuellement, 6000 personnes vivent à Soum Démographie à Soum : Les + de 64 ans représentent 5%, de 20 à 64 ans : 35%, de 7 à 19 ans : 35% et les moins de 6 ans : environ : 25%	<i>Informations très générales</i>
Social	Pas de maternité ni distribution de médicaments Les habitants de Soum sont éloignés de la plus proche structure sanitaire basée à Nanoro à 17 km. Les problèmes sanitaires sont importants : <ul style="list-style-type: none"> - Endémie du paludisme et autres pathologies infectieuses, - Malnutrition protéino-calorique. La population de Soum, comme celle de l'ensemble du Burkina-faso est de plus en plus paupérisée.	<i>Pas d'indications sur le degré d'entente dans le village ou la petite ville, les relations entre groupes, entre quartiers, l'importance de la chefferie,... Le « social » est réduit aux aspects sectoriels de l'administration (social = santé, éducation...)</i>
Culturel	La population est en grande majorité musulmane, mais les catholiques et les fétichistes sont nombreux. Les habitants sont tous des « Mossi ». 50% sont musulmans et 50% catholiques. Il n'y a absolument aucune rivalité entre eux	<i>Affirmations un peu rapides sur l'existence ou non de rivalités. Composition ethnique très sommaire (impossible qu'il n'y ait pas de peuhls voire de Lélas)</i>
Economique	L'agriculture représente l'activité principale avec des cultures vivrières (mil, maïs, sorgho) et quelques cultures de rentes (sésame, niébé, arachide, coton), et des cultures maraîchères encore peu développées compte tenu du manque d'eau	<i>Pas d'information sur l'importance des marchés, ce qu'on y trouve, si c'est une zone de transit de bétail ou de condiments...</i>
Organisationnel et politique (En particulier dans le domaine de l'énergie et de l'eau (réseau production, énergies renouvelables, type d'éclairage, ressources en eau et l'accès)	Le ministère de la santé soutient ce projet qui a obtenu l'accord le 26 avril 2004 et conforté par le haut commissaire de la province de Bouliké. Ce projet est donc bien conforme à la carte sanitaire du pays. Cette région n'est pas desservie en réseau d'alimentation électrique et aucun projet n'existe. Prochainement (fin 2005) la construction d'un barrage hydro-agricole à quelques kilomètres devrait faire augmenter la population, compte tenu du développement économique de la région.	<i>Pas d'information sur les instances politiques du village (comité villageois, mairie, préfecture) ou de la petite ville et leurs relations respectives. Rien sur l'existence ou non de professionnels de l'électricité, de l'eau (artisans-réparateurs) ? Participe à renforcer le mythe du désert organisationnel et en projets (et justifier l'intervention ?)</i>
Territorial	Soum est situé à 17 km de Nanoro, le chef-lieu du département. Il fait partie de la province de Bouliké dont la capitale est Koudougou, 3ème ville du Burkina Faso à 53 km. La route qui mène de Nanoro à Koudougou est une piste de viabilité plus ou moins praticable selon la saison.	
Biophysique et climatique	La région de Soum montre une végétation de type soudano-sahélienne avec de grandes steppes arborées. Deux saisons se partagent l'année : Sèche d'octobre à mai, humide de juin à août/septembre. La pluviosité annuelle est environ de 870 mm, mais les pluies tombent pendant un court laps de temps. Elles sont violentes et ont un pouvoir érodant très fort/ Les sols sont ferrugineux sur matériaux sableux ou argilo-sableux. Ils sont peu fertiles.	

Le cadre logique également est mal rempli. De manière très générale, la cohérence entre les objectifs et résultats pose problème, de même que le manque total d'indicateurs (voir exemple ci-dessous).

Objectifs		Résultats attendus	Hypothèses et risques	Activités	Moyens
Général 1 Faciliter l'accès à une meilleure éducation pour un plus grand nombre	Spécifique 1.1 Amélioration des résultats scolaires	Résultat 1.11 Amélioration des résultats scolaires sur le plan qualitatif par le niveau des notes et quantitatif par le taux de fréquentation	Dégradation du matériel par manque d'entretien ou de moyens pour l'entretenir ou par défaut de gestion	-Equiper en éclairage une salle de classe par école avec des panneaux solaires -Mise en place d'un comité de gestion des installations électriques et d'un suivi par l'association des parents d'élèves	Estimation du coût global du projet à 15 000 € -Eclairage d'1 salle de classe par école (13 classes) au moyen de panneaux solaires - Missions : - de réalisation pour pose de panneaux solaires - pédagogique pour la mise en place de la gestion à l'entretien du matériel et aux formations adaptées
	Spécifique 1.2 résorptions des échecs scolaires	Résultat 1.21 -Amélioration du taux de réussite des élèves au changement de classe -Diminution des abandons de scolarité	Dégradation du matériel par manque d'entretien ou de moyen pour l'entretenir ou par défaut de gestion		
	Spécifique 1.3 Améliorer les conditions d'éducation et de formation au centre d'alphabétisation	Résultat 1.31 Diminution de l'analphabétisation et prise de conscience des adultes de l'importance de la scolarisation des enfants	-Palabres sur l'occupation des places. -Gestion des horaires d'utilisation des salles équipées. -Manipulation des appareils notamment de la batterie pour des besoins personnels. -Risque de vol du groupe électrogène	-Installation d'un groupe électrogène -Prise en charge de la maintenance du groupe par la mission catholique de Salembaoré -Gestion de l'installation électrique et du suivi par la mission catholique	

Supprimé :

Les résultats attendus (« amélioration des résultats scolaires », « du taux de réussite », « prise de conscience des adultes de l'importance de la scolarisation », ou encore « amélioration de la position de la femme »,...) sont typiquement des objectifs généraux sur lesquels un projet d'électrification n'aura qu'une influence partielle. Bien d'autres facteurs interviennent sur le changement.

On s'attend au contraire, en matière de résultats attendus, à des choses plus pragmatiques (voir extrait ci-dessous et cadres logiques « type » en annexe)

Résultats attendus	Indicateurs (à choisir et enrichir selon les cas)
1. Les bâtiments du CSPS sont électrifiés et les installations sécurisées	- Chaque pièce de chaque bâtiment est équipée d'au moins une lampe ; les bureaux disposent en plus d'une prise de courant ; chaque installation est sécurisée contre le vol
2. La maintenance technique est assurée	- Les installations satisfont à 80% les agents de la santé
3. Les compétences pour le remplacement sont connues et le cas échéant renforcées	- Au moins un maintenancier formé, les règles fixées sont respectées, les instruments (échelle, eau déminéralisée) sont disponibles
4. Les dispositifs et dispositions sont prises pour le renouvellement à terme du matériel	<ul style="list-style-type: none"> - Le remplacement des pièces s'effectue dans la semaine et est conforme aux caractéristiques exigées - Une liste des opérateurs avec leurs coordonnées existe ; Des relations sont établies avec un électricien local - Un compte d'épargne est alimenté aux caisses populaires à raison de 1/5ème par an du coût du matériel - Un contrat de maintenance est signé entre les usagers, la direction du service (école ou dispensaire), les autorités locales (mairie ou préfecture) et un prestataire (entreprise ou particulier)

Ces résultats mettent l'accent sur ce que les équipes savent ou peuvent faire.

Autres faiblesses des identifications

Les dossiers présentés disposent rarement d'estimations économiques sur les possibilités de valorisation économique des installations ou à tout le moins d'amortissement du matériel.

Une autre faiblesse réside dans le manque de définition précise des relations entre organisations locales. Si les responsabilités respectives sont parfois assez clairement établies, les relations entre ces organisations le sont beaucoup moins, ce qui peut conduire à des conflits de compétence ou de responsabilité.

5.2.2. La sélection des projets

Les projets sont soumis à une commission chargée d'en étudier la pertinence et la qualité.

Cette **commission des projets** se réunit 4 fois par an. Elle est composée de membres bénévoles, de représentants des associations régionales et des coordinateurs (trices) du bureau de ESF (ces derniers n'ayant pas de pouvoir de décision mais de consultation. Ce

sont eux qui présentent les projets en commission). Les critères de sélection sont de deux ordres : exclusifs et qualifiants.

Critères exclusifs :

- (1) *Projet porté par une association de la fédération Electriciens sans frontières*
- (2) *Caractère déterminant de la thématique de l'énergie et/ou de l'eau au service du développement*
- (3) *Les bénéficiaires sont dans un pays du Sud ou d'Europe Centrale et Orientale*
- (4) *La société civile doit être au cœur de tout projet mené par Electriciens sans frontières*
- (5) *S'il s'agit d'un projet de réalisation, existence d'une identification d' Electriciens sans frontières préalable au projet de réalisation*
- (6) *Dépassement du seuil de participation en cash d'Electriciens sans frontières National*

Remarque :

- o le 4ème critère n'exclut pas selon notre entendement de participer à des programmes communaux ou de services déconcentrés de l'Etat, mais insiste pour que la demande soit une émanation de la société civile ou participe à son renforcement.
- o le 6ème critère a un peu évolué. Aujourd'hui il est demandé une participation par les bénéficiaires ou une organisation d'appui autre que ESF de 25 à 30%

Critères qualifiants

- (7) *Demande impliquant une équipe projet d'Electriciens sans frontières « solide »*
- (8) *Demande s'appuyant sur des partenaires « fiables » en France et dans le pays*
- (9) *Ancrage local du projet*
- (10) *Pertinence des choix techniques*
- (11) *Pérennité technico-économique du projet*
- (12) *Pérennité socioculturelle du projet*
- (13) *Dispositif de suivi évaluation*
- (14) *Coordination des projets dans les pays*

La commission des projets sera donc particulièrement sensible à la présentation des moyens mis en œuvre et des indicateurs retenus pour le suivi et l'évaluation du projet.

- Le suivi concerne la gestion du projet pendant son déroulement, il suppose notamment que soient prévus :
 - o Un chronogramme des activités à mettre en œuvre
 - o Des rapports intermédiaires
 - o Des indicateurs pour mesurer l'avancée du projet, mesurer l'écart entre les dépenses prévues et réalisées, etc.
- L'évaluation permet d'analyser, après un certain délai, les effets à moyen et long terme d'un projet de développement. Elle est utile à la capitalisation d'expérience et à la prise de décision concernant les suites éventuelles à donner aux actions entreprises. Elle nécessite notamment :
 - o La définition d'indicateurs et de critères pertinents
 - o Le choix d'une méthodologie (évaluation externe, évaluation participative,...)
 - o La collaboration de l'ensemble des protagonistes : équipe projet, évaluateur, population locale...

- La commission veillera à ce que les projets menés dans des pays similaires soient élaborés de façon coordonnée : mutualisation des ressources financières et humaines, échange d'informations, rencontres communes avec les partenaires locaux
- Une attention particulière sera portée au respect des logiques partenariales engagées avec les acteurs locaux le cas échéant.

L'analyse de ces critères montre que la commission est parfaitement consciente des limites des interventions des équipes sur le terrain (voir extraits en encadrés).

Force est pourtant de constater le décalage entre ces principes et la réalité. Ceci pose des questions plus politiques au sein de la fédération qui dépassent les termes de références et le cadre de cette évaluation « pays ».

5.2.3. La réalisation

L'installation

Elle est généralement réalisée par les équipes ESF elles-mêmes avec l'aide de jeunes formés à la maintenance et aux rudiments de l'électrification.

Elle peut aussi être sous-traitée. La gestion de la sous-traitance à d'autres organisations apparaît dans certains cas insuffisante. Le manque de définition claire des tâches respectives (et des moyens nécessaires) et la faiblesse de la contractualisation des engagements conduit à des concurrences fortes entre organisations burkinabé et une déresponsabilisation en cas de problème (voir cas de Yondé, fiche « entretien IDEBAK et PPI »).

La formation

Elle est limitée aux aspects techniques et plus précisément à la maintenance essentiellement. Cela est expliqué par la difficulté à former un électricien en peu de temps, les missions étant courtes. Il n'y a donc pas de renforcement de capacités d'électriciens locaux ou d'entreprises locales.

Il y a pourtant de fortes compétences au sein de ESF qui vont bien au-delà de l'installation technique pour couvrir la sécurité, la démarche qualité, la distribution,...

La structuration de la filière photovoltaïque à travers notamment des formations serait à envisager.

L'organisation des usagers

Elle est bien souvent limitée à de la sensibilisation pour la mise en place d'un comité et la collecte de cotisations. L'articulation entre comités d'usagers, comités villageois et au-delà pouvoirs publics (services déconcentrés ou collectivités locales) n'est pas faite.

Dans les cas de l'électrification de centres de formation, la responsabilité étant beaucoup mieux identifiée, le problème ne se pose pas. μOu ne se pose pas dans les mêmes termes : certaines interventions pour des collèges se sont mal terminées (collège Saint Bernard).

Il y a donc un travail important à faire à ce niveau. L'inventaire des scénarios possibles montre cependant qu'il n'y a pas beaucoup de marge de manœuvre pour ESF :

- faire assumer la responsabilité de ces aspects aux équipes qui interviennent serait trop lourd pour elles et dépasseraient autant leurs motivations que leurs moyens ;
- faire assumer cette responsabilité par la fédération, à travers la coordination, est pratiquement ingérable à distance ou par des missions ;
- trouver sur place un répondant qui puisse, dans chaque situation, trouver la meilleure formule, en cohérence avec le cadre réglementaire ;
- s'inscrire dans un autre projet ou programme où ces aspects sont pris en compte par un autre intervenant.

Le transfert et la réception des installations

Il existe mais n'est pas systématique. On trouve cependant (Tin Tua, Sabou) des documents qui transfèrent les équipements aux structures locales.

Dans certains cas (Sabou) un contrat est passé avec les bénéficiaires pour que l'équipe ESF reste propriétaire des équipements pendant 3 ans et en assure la maintenance tant que toutes les installations n'ont pas été réalisées.

5.2.4. La coordination

Les dispositifs et dispositions existants

1. Les missions de la coordination pays

Après une phase pilote à Madagascar dès 2004, la coordination pays a été mise en place en 2006 pour répondre à la montée des sollicitations. Elle a pour mission d'« *Organiser l'ensemble des interventions menées par les différentes associations Electriciens sans frontières sur un même territoire est une nécessité pour améliorer l'impact et la pérennité de nos projets.* »

Elle s'organise autour d'un **axe logistique** (« partage de conteneurs, réalisation de missions conjointes entre les associations, travail avec des partenaires communs, et toute tentative de collaboration ») et un **axe stratégique** (« un suivi régulier de l'actualité, des retours d'expériences partagés, la participation à des plates-formes multipartenaires, la recherche de nouveaux partenaires au Nord et au Sud, la connaissance des plans d'aménagement du territoire, les politiques énergétiques, d'éducation, de santé, etc. » ; « l'obtention d'accord de siège le cas échéant, la signature de conventions de partenariats avec les acteurs de l'énergie, de la santé, de l'éducation, etc. »)

2. Les instruments de la coordination

Pour éviter la multiplication des instances, ce travail de coordination a été confié à la commission projet, mais avec l'appui d'un binôme coordinateur/membre chargé de :

- Créer et actualiser des fiches pays ;
- organiser des tables rondes ponctuelles avec des invités extérieurs sur des thématiques particulières;
- participer aux plates-formes multipartenaires, aux séminaires thématiques, etc. ;
- examiner en amont de la commission tous les projets concernant la zone géographique leur étant affectée.

Cette formule est cependant récente. Ses résultats ne peuvent donc être appréciés.

Les coordinateurs (-trices)

Ils jouent le rôle d'intermédiaires entre les associations locales et la commission projet et sont, notamment chargés, de préparer les dossiers et les défendre lors des commissions.

Ils sont au nombre de 4 en plus de la directrice qui assure une part de coordination projet et la coordination d'ensemble.

Chaque coordinateur a de l'ordre d'une trentaine de projets à préparer et suivre par an.

Lors de chaque commission projets, les coordinateurs présentent entre 5 à 10 projets. Leur quotidien comprend :

- une phase de préparation avant commission
 1. la lecture des dossiers
 2. la prise de contact avec les associations régionales pour des compléments d'information (par téléphone ou rendez-vous)
 3. des demandes de compléments
 4. la relecture et la correction des dossiers
 5. le suivi des demandes
- la présentation en commission
- le suivi des dossiers après la commission
 1. transferts des avis de la commission pour demande de compléments
 2. suivi des modifications apportées
 3. réécriture du dossier
 4. rédaction des conventions
 5. ...
- un certain nombre d'activité de représentation de ESF dans les programmes avec d'autres partenaires (programme concerté Maroc du MAE, programme facilité Eau de la Commission Européenne, etc...)
- représentation également auprès des bailleurs de fonds pour la recherche de financement autant que la justification des sommes investies.
- formations
- animation en région et travail sur les projets

Parmi les coordinateurs certains ont également la charge de produire des outils de gestion de projet à destination des bénévoles (cadre logique, grille d'étude du contexte, etc.).

Enfin ils participent à tenir à jour la base de données des projets et à constituer un site intranet qui devrait faciliter les échanges d'informations.

Ce travail est de manière générale assez déconsidéré par les bénévoles dans l'association. Un travail serait aussi nécessaire pour valoriser ces postes qui sont l'objet actuellement d'un renouvellement un peu excessif.

On peut estimer à la charge pour le simple suivi des projets à 4 jours par projet par commission (avant et après la séance), soit environ 160 jours (72% du temps). Les périodes moins chargées se situent entre mai et août.

5.2.5. Le suivi-évaluation pour la capitalisation

Il n'y a pas à proprement parler de dispositif de suivi-évaluation des réalisations. Il n'est pas prévu par exemple de suivi annuel des actions au Burkina Faso. Le binôme de coordination n'a pas ce mandat et travaille jusqu'à présent essentiellement sur dossier et sur base des informations que lui fournissent les équipes ESF.

Il n'y a pas non plus de dispositifs permettant une capitalisation des actions, de tirer enseignement des bonnes et des moins bonnes pratiques.

Un travail est en train d'être réalisé par la direction à Paris pour porter la base de données des projets sur Intranet en même temps que toute une série d'informations utiles pour les associations. Actuellement un site existe au niveau national et quelques sites régionaux également mais avec relativement peu d'informations.

Il y a quasi inexistance de lieux et de moments pour discuter des résultats (la commission projet n'étant pas un lieu approprié pour cela, les projets étant présentés par un coordinateur(-trice) et dans le but de décider de leur financement ou non).

Ce manque de dispositif et de dispositions de suivi se manifeste par :

- une méconnaissance de ce que chacun fait dans le même pays
- une méconnaissance de ce que font d'autres dans le pays
- la méconnaissance des bonnes et mauvaises pratiques

- la grande hétérogénéité des pratiques sur le terrain notamment en matière d'installations
- ...

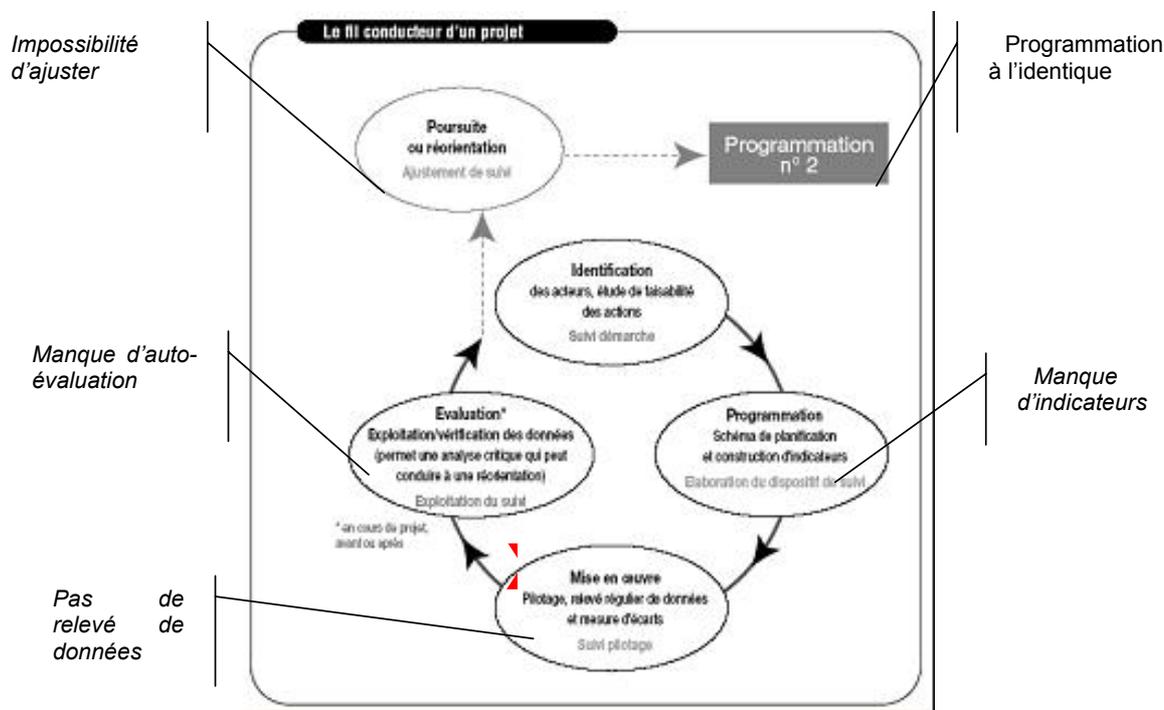
Il en résulte un manque de cohérence entre ce qui se fait et :

- o d'une part les autres programmes nationaux existants (exemple de double électrification de CSPS)
- o d'autre part les autres interventions des équipes ESF dans le même pays et dans d'autres pays. L'expertise technique ne conduit pas à des propositions identiques. Des exemples (à Madagascar de structuration de filières d'électriciens solaires ; au Maroc d'électrification dans un cadre structuré multi-acteurs) existent ailleurs dont il semble possible de tirer enseignement.

La diversité des installations techniques ne devrait cependant pas conduire à des normes encore plus détaillées et standardisées mais à plus de cohérences dans les principes de base qui les justifient (en d'autres termes il ne s'agit pas de prescrire LA lampe ou le type de luminaire à installer dans les classes mais peut-être d'équiper chaque équipe d'un instrument de mesure de la luminosité et d'imposer de ne pas descendre en deçà d'une norme légale. Aux responsables des écoles de définir ensuite ce qui convient le mieux pour leur école compte tenu des moyens disponibles).

5.2.6. La gestion du cycle de projet

En conséquence le projet ne « boucle » pas. Il s'arrête souvent aux aspects d'identification et de réalisation. Certaines étapes (suivi-évaluation) sont court-circuitées avec les risques suivants :



Source : Europact 2002 Le suivi d'un projet de développement. Démarche, dispositif, indicateurs. F3E Guide Méthodologique

Remarque : on peut apporter la nuance que les aspects techniques font l'objet d'un suivi des équipes sur les installations et qu'à ce niveau des réorientations techniques sont possibles.

5.2.6. La gestion du partenariat

Au Burkina Faso

En théorie, la conception du partenariat de ESF est bonne : il s'agit de **"faire avec"**, ... et non pas "faire à côté de", ni de "faire pour".

Elle est aussi parfois de **faire faire**. C'est-à-dire de sous-traiter à des structures locales tout ou partie des réalisations.

Dans certains cas cependant ce « faire-avec » semble fonctionner de manière très restrictive au Burkina Faso : il s'agit essentiellement du « faire-avec » notamment, au plan

technique, avec les futurs maintenanciers que l'on forme « sur le tas » ou avec les organisations de base (associations de parents d'élèves ou associations de jeunes, comités de village) avec qui l'on cherche à assurer la pérennisation des installations.

La relation avec des structures plus solides, à même de négocier ce partenariat et de discuter des modalités de l'intervention, est plus rare.

Elle existe sous deux formes au Burkina Faso :

- une, rare, qui vise le moyen terme (peut-être le long terme). C'est l'exemple de partenariat avec l'ONG Tin Tua, pour l'électrification de toutes leurs *diemas*, mais sans qu'il y ait de relations institutionnalisées avec cette ONG et la fédération ESF ou l'association régionale sous forme de convention de partenariat³³ ; (à vérifier)
- une autre plus ponctuelle avec certaines ONG de la place comme FDCB (centre Nakombogo³⁴) ; ou IDEBAK pour le suivi des réalisations à Yonde (mais avec des problèmes relationnels)

Mais dans ce dernier cas (IDEBAK) la relation est plus pensée comme une relation de prestation. La notion même de partenariat semble d'ailleurs étroitement liée au fait de ne pas financer l'autre (« sinon c'est un prestataire, on le paye pour des prestations »). Or, il n'existe pas à notre connaissance de relation de partenariats entre organisation du Nord et du Sud sans qu'il y ait transfert de ressources. Ces « échanges » étant cependant autrement plus complexes et parfois à double sens, qu'il n'y paraît souvent :

- ressources financières contre ressources en compétences
- compétences techniques contre compétences socio-culturelles
- ressources financières contre ressources symboliques (la possibilité de venir vivre un moment dans le village, de partager des moments avec la population) (les chantiers « jeunes » en sont souvent l'expression)
- invitation dans des villages au Sud contre invitation au Nord ... (ex. des AFDI avec leurs partenaires organisations paysannes³⁵)

Dans beaucoup de cas, ce que retirent les équipes ESF de leur voyage n'est pas comptabilisé dans la relation : l'accueil, parfois l'hébergement, la disponibilité, etc... sont considérés comme gratuits ou négligeables en proportion des apports (le matériel, le temps passé, les frais (avion, etc...)). Ce faisant les équipes renforcent cependant l'idée que ESF est bailleur de fonds et qu'eux sont là pour l'exécution.

En France

33 Il n'existe pas de document présentant les visions/missions respectives des deux organisations, ce pourquoi elles comptent cheminer ensemble un moment, les perspectives actuelles et futures, les limites du partenariat...

34 qui est en fait un peu le fruit du hasard puisque ESF va électrifier ce centre en compensation de l'appui fourni par l'ONG FDCB pour le dédouanement de son matériel

35 Agriculteurs Français en Développement International

Des partenariats parfois étroits existent avec des associations locales françaises qui aident l'un ou l'autre village ou « centre » au Burkina Faso. Là également les partenariats sont ponctuels et ne sont pas structurés.

Il n'existe pas de programmes sur le Burkina Faso organisant le partenariat entre ONG françaises comme c'est le cas pour ESF au Maroc par exemple (Programme Concerté Multi-Acteurs)

5.2.7. Conclusion partielle de l'analyse

La gestion du cycle de projet comme celle du partenariat semble, dans le cas du Burkina Faso, dans une certaine mesure pénalisée par des contraintes liées à l'identité de ESF ou à l'image que s'en font les équipes locales³⁶ :

- le bénévolat
- la spécificité technique et plus particulièrement « photovoltaïque » dans le cas du Burkina Faso

En ce qui concerne le bénévolat, deux choses sont à considérer : l'idée (la façon de le concevoir) et sa pratique.

L'idée de bénévolat est très forte au sein de ESF qui en tire beaucoup de fierté, avec raison en grande partie : l'engagement bénévole est certainement à souligner et encourager. La question que l'on se pose au terme de ce travail est de savoir si la façon dont cette « idée » du bénévolat est portée ailleurs, ne conduit pas parfois à des logiques plus excluantes qu'intégrantes. N'y a-t-il pas tendance parfois à ce que le bénévolat soit un critère pour sélectionner ses partenaires (les vrais partenaires étant ceux qui s'engagent de manière gratuite ?), pour conduire une action de développement (les bonnes actions étant celles qui ne nécessitent pas un travail hors de portée du bénévolat ?) et pour concevoir les formes de participation locales (participation gracieuse des populations, pas d'implications des autorités administratives) ? N'y a-t-il pas tendance, parfois, à marginaliser le rôle des salariés au sein de la structure ? A se refuser d'engager ne fut-ce qu'une personne responsable pays ou responsable régional pour appuyer les équipes dans leurs démarches et leurs activités ? Les analyses terrain comme les entretiens et les questionnaires montrent que l'on trouve parfois un certain fondamentalisme sur cette question. **Or, la question n'est pas : pour ou contre le bénévolat ? Mais plutôt : oui, mais comment ?**

La pratique du bénévolat apparaît en l'occurrence, toujours pour ce qui concerne le Burkina Faso, assez réduite à des modes d'interventions limitées à des missions courtes et très autonomes. D'autres pratiques existent. Aux Afdi³⁷ par exemple avec articulation de salariés volontaires (AFVP) aux interventions de bénévoles et intégration forte dans les dynamiques et attentes de partenaires structurés (organisations paysannes pouvant aller jusqu'à des fédérations nationales ou sous-régionales). Parfois aussi avec des « emploi-jeune » dans les régions en France (pour l'animation et la mobilisation de ressources des équipes régionales de l'AFDI). Pratiques différentes également au GREF³⁸ où les missions

³⁶ car il faut reconnaître une certaine diversité à cet égard

³⁷ Agriculteurs Français en Développement International. Il s'agit d'agriculteurs bénévoles, pas toujours retraités parfois chefs d'exploitation, qui interviennent dans des projets au sud.

³⁸ Groupement des Retraités Educateurs Sans Frontières

sont plus longues et se comptent plutôt en mois. Au sein même de ESF les pratiques apparaissent sensiblement différentes selon les pays.

L'articulation au Burkina Faso de cette identité forte avec la spécialisation dans l'électricité solaire, semble aussi limiter les possibilités de connections avec d'autres acteurs, même quand ESF le souhaite : d'autres profils de bénévoles français (infirmiers, sociologues, ...) « *ont parfois des difficultés à intégrer certaines interventions car ils ne se sentent pas compétents* »³⁹. Cette spécialisation forte et cette difficulté à connecter l'intervention avec d'autres catégories d'acteurs entre en conflit avec une tendance naturelle de l'intervention sur le terrain : celle de s'ouvrir à d'autres types de besoins comme l'hydraulique ou l'assainissement.

ESF se trouve donc, au Burkina Faso, devant une double contrainte :

- comment rester en prise avec la demande (diverse) des populations, prendre en compte toutes les exigences de la viabilité des réalisations, sachant que l'on est très spécialisé ?
- faut-il élargir son domaine d'intervention (faire autre chose au même endroit) ou bien sa zone d'intervention (faire la même chose ailleurs) ?

Le bon sens conduirait à dire que, dans la configuration actuelle de ESF, il vaut mieux ne pas trop élargir son domaine d'intervention, mais s'ouvrir à d'autres structures, travailler de manière beaucoup plus « connectée » à d'autres acteurs de manière à assurer à la fois la viabilité à long terme et permettre aux populations d'avoir des réponses à leurs autres attentes à travers ces autres « partenaires ». C'est l'ouverture vers d'autres qui devrait guider le choix au niveau plus géographique : ne pas faire seul mais toujours en relation avec d'autres acteurs bien structurés.

Les conséquences de cette analyse, qui fondent nos propositions de recommandations, sont que :

- **il est nécessaire d'ouvrir⁴⁰ une partie des responsabilités qui incombent actuellement aux équipes de réalisation notamment en matière d'identification**
- **il est nécessaire de renforcer le suivi-évaluation-capitalisation notamment par les coordinateurs(-trices)**
- **il est nécessaire de s'inscrire dans des cadres plus structurants avec des partenaires solides**

Cette analyse est renforcée par le fait que les activités qui présentent le moins de problèmes, le plus d'effets dans le milieu et le plus de garanties en termes de viabilité des installations, sont celles qui sont réalisées dans des cadres structurants (ONG régionale, centre de formations géré par une grosse ONG, infrastructures publiques dépendantes de ministères bien structurés et bien financés (santé)) comme on peut le voir au chapitre suivant.

³⁹ Communication d'un membre de ESF à Grenoble

⁴⁰ Nous avons utilisé dans une première version le terme externaliser. Mais il ne s'agit pas tant de demander à des extérieurs à ESF de réaliser l'identification que surtout de responsabiliser au sein de la structure d'autres personnes que ceux chargés de la mise en œuvre. Ces personnes pouvant de notre point de vue être des salariés, mais pouvant aussi être des bénévoles reconnus pour leur grande connaissance des contextes et des institutions du pays.

6. Effets , impact

6.1. Des effets positifs

L'effet de l'électrification bien que compliquée à apprécier peut-être illustrée par différents témoignages :

- **dans les centres alpha des diémas de Tin Tua** (Est du Burkina Faso)
« Auparavant nous avions un moulin pour électrifier mais faisons face à de nombreux coûts :

- pour les réparations (transport, main d'œuvre et pièces)
- pour le gasoil (4 l. pour étudier jusqu'à 22 H.)

Aujourd'hui les étudiants peuvent rester de 18h30 jusqu'à 22h30

Les enseignants n'arrivent pas à boucler leur programme en une journée. Pour pallier à cela nous avons organisé un découpage en groupes qui utilisent une lampe à pétrole, mais le budget était trop lourd. On devait cotiser pour les lampes. Un jour une lampe est tombée et ça a été la bagarre. En plus de cela la lampe à pétrole cause beaucoup de fatigue aux yeux. Aujourd'hui non seulement nous n'avons plus de limites qui nous empêchent d'étudier mais d'autres viennent des CEG voisins pour profiter de notre lumière ».

On constate également des liens importants qui se structurent entre ces diémas et les services publics grâce aux services rendus par l'électrification. En effet, la mairie, la préfecture, la gendarmerie, ... n'ayant pas de possibilités, viennent dans le diéma pour demander un service (saisie de texte, impression). « Nous ne les faisons pas toujours payer. Parfois c'est en compensation d'un service, par exemple si quelqu'un qui étudie chez nous à besoin d'une carte d'identité, ce genre de choses. »

Les fonctionnaires viennent également recharger leurs portables. Les gains générés par ce genre de petites activités peuvent aisément couvrir les frais de remplacement de la batterie au bout de 5 ans.

Les gains à travers les services offerts

La recherche de batterie coûte 200 FCFA. Sur base de 4 demandes par jours, on arrive à une somme de 800 F par jour et environ 17600F /mois.

La saisie et l'impression de texte fait 400 F/page.

A raison de 5 pages par jour on peut estimer à 44000 FCFA/mois les gains (devant couvrir feuille et encre pour 1/3 au moins, soit 30.000).

Il serait donc théoriquement possible de disposer de 30.000 FCFA par mois, soit de quoi couvrir les frais d'une batterie en 4-5 mois.

- **dans les centres de formation**

L'électrification apporte une autre vie dans les centres de formation. Une vie nocturne se développe permettant de revoir les cours et de prolonger certains travaux dans les unités productrices (Nakombogo). La possibilité d'utiliser l'ordinateur dans ces centres est également très important pour gérer les unités et renforcer les calculs pour la gestion de l'exploitation.

Sont également mentionnés l'importance de la lumière contre les voleurs et les serpents. Dans certains cas (pisciculture, poulailler ?) la lumière peut participer à nourrir poissons et poules par l'apport d'insectes.

- **autour de forages de Songpelce**

L'eau a dans ce village permis d'améliorer considérablement la vie des villageois et en particulier des femmes. Le gain de temps pour des activités génératrices de revenus semble ici une réalité matérialisée par le prêt que le comité des usagers a accordé aux femmes pour développer une série de petites activités sur le fonds réservé à l'entretien des pompes.

L'élevage se développe également.

Les installations semblent avoir amélioré l'entente générale dans le village.

6.2. Des effets sensibles mais controversés

Dans certains cas l'électrification a généré de grandes attentes. Ces attentes a priori positives peuvent générer des tensions si elles ne sont pas régulées

- **dans les écoles**

Les témoignages des enseignants vont dans le sens de montrer une amélioration des taux de réussite scolaire sans que l'on puisse le vérifier (les installations sont trop récentes et l'examen blanc pas terminé). Tous disent profiter de l'éclairage pour travailler le soir.

Sont évoquées :

- les possibilités de corriger les copies plus rapidement de manière à ce qu'il n'y ait pas trop de délais entre l'interrogation et sa correction
- les possibilités de revoir certains cours avec les élèves qui ne comprennent pas
- les possibilités de donner des cours plus individuellement
- les possibilités de préparer les cours du lendemain
- le fait que certains enfants ont vraiment progressé

Cependant l'alphabétisation des adultes n'a commencé nulle part car « ce n'est pas la priorité ». Globalement donc les effets ont l'air moindre que ce qui est généralement attendu.

- **dans les villages**

Dans certains villages, l'électrification si elle n'a probablement pas amené la dissension dans le village n'a en tout cas pas contribué à l'aplanir : les tensions entre groupes de jeunes et CVGT ; celles entre instituteurs et CVGT ; étaient très palpables lors de nos visites.

- **entre organisations de développement**

Les tensions entre organisations – PPI, IDEBAK, OCADES – sont liées semble t-il à un manque de clarté dans les rôles et moyens respectifs attribués à ces structures.

6.3. A la recherche d'effets structurants

Sur la structuration de la filière « solaire » ?

Il n'y a pas nous semble t-il d'effets sur la structuration d'une profession d'électriciens du solaire ou d'une filière d'équipements.

Sur les normes publiques

Pas non plus d'effets dans les ministères en termes de modification de normes d'installation des CSPS ou des écoles, ni de normes d'incitation à l'investissement en solaire.

Sur la perception du solaire

Pas d'effets recherchés non plus sur la perception du solaire chez les bailleurs de fonds qui restent très méfiants étant donné les vols.

Sur l'organisation ESF

Les résultats pressentis des interventions au Burkina Faso ont eu sans doute des effets sur l'exigence de faire une évaluation avant de continuer à intervenir. Il y a cependant peu d'effets sur les modes de penser et de faire du développement au sein des équipes ESF actuellement. Les outils et cadres fournis par ESF ont un effet limité sur les habitudes et comportements.

Au total des petits effets mais peu d'impact structurant à long terme à attendre s'il n'y a pas de changements dans les manières de faire, les maître-mots ici étant « ouverture » et « connexion » autres catégories d'acteurs.

7. Recommandations

Lors des restitutions, ces recommandations portaient sur les points suivants :

- changer d'échelle et s'inscrire dans des cadres plus communaux voire au niveau national à travers des administrations publiques ?
- revoir le dispositif géographique au Burkina Faso ?
- accompagner la structuration d'une filière solaire au Burkina Faso
- monter des partenariats forts
- s'ouvrir à l'économie
- mutualiser les interventions
- harmoniser les installations techniques et garantir un minimum d'outils sur place

Ces questions ont fait l'objet de nombreux débats. Certaines portaient sur des questions de principes. Nous tenterons de les expliciter dans une première partie. D'autres portaient sur des raisons plus pragmatiques : « comment faire connaissant nos contraintes ? ». Ces aspects seront plus particulièrement développés dans un second sous-chapitre.

7.1. Recommandations générales

7.1.1. Travailler avec des pouvoirs publics (ministères ou administration communale) ?

Au niveau des ministères

Les entretiens avec les services de la santé et de l'enseignement de base ont montré :

- o dans le cas de la santé une réelle demande d'appui à la pérennisation et au développement des services de maintenance dans les districts
- o dans le cas de l'enseignement de base un besoin (plus qu'une demande en bonne et due forme) d'appui pour la normalisation des équipements dans les classes et les logements des enseignants.

Au niveau de la santé, le directeur de la Direction Générale des Infrastructures et de l'Équipement Médical⁴¹ informe d'abord que la nouveauté depuis 2004 est de prévoir

⁴¹ Mr Konkobo Marcel mkonkobo1@yahoo.fr

systématiquement les logements des infirmiers dans la construction des CSPS aujourd'hui. Théoriquement, les CSPS pour être aux normes devraient aussi être équipés d'une source d'énergie. Actuellement l'Etat prend en charge les CMA et les programmes financés par la BAD et la BID incluent depuis peu le solaire dans leurs installations. Il est envisagé de mettre un service de maintenance dans chacun des 55 districts (de 10 à 30 CSPS). 10 sont déjà installés. Les maintenanciers sont payés par le district à titre expérimental. Mais leur pérennisation pose problème. Ce sont les premiers postes à sauter en cas de compression budgétaire. La demande à son niveau serait :

- d'aider à sécuriser les maintenanciers
- de les former à l'évaluation de l'existant, les petits projets d'électrification, l'économie d'énergie, le dimensionnement par rapport aux besoins/usages, la sécurité contre le vol
- leur faire s'approprier l'esprit (économie d'énergie) afin qu'ils puissent sensibiliser eux-mêmes le personnel des CSPS ?

Au niveau de l'enseignement de base⁴², le Plan de l'Enseignement de Base prévoit le solaire. Des engagements avaient été pris avec le Ministère de l'Energie mais à cause des vols, les partenaires financiers ont eu peur de s'engager. Il transparaît un besoin de clarification des installations électriques à fournir aux enseignants et des modalités de participation de ces enseignants à ces installations. Normalement l'Etat assure le logement des instituteurs. Lorsque ce n'est pas le cas, ceux-ci reçoivent en compensation une prime de 17.000 FCFA pour trouver à se loger dans le village⁴³. Il est possible d'inscrire dans le plan de programmation départemental un volet entretien et remplacement des batteries pour les écoles (écrire au Ministre pour cela !). Le Directeur Général de l'Enseignement de Base recommande d'envoyer une plaquette de présentation de tout ce que ESF propose, surtout en matière de sécurité, dans l'éventualité d'établir un partenariat.

Dans les deux cas transparaît le problème du vol, avec la particularité pour la santé d'être mieux organisée et de pouvoir notamment payer les frais de gardiennage.

L'appui de ESF en matière de construction de plaidoyer pour le solaire (notamment l'existence de formule qui sécurisent), de formation à la technique mais également à l'esprit de l'économie d'énergie, et à la définition de normes en matière d'équipements électriques, serait tout à fait envisageable.

Au niveau des nouvelles communes

Les communes sont tenues d'élaborer le plan communal de développement. Intervenir à ce niveau pour aider à dimensionner les besoins et les ressources nécessaires pourrait être particulièrement utile et offrir la possibilité aux équipes de s'inscrire dans un cadre d'intervention sur plusieurs années.

⁴² Mr Bourgou Moussa Directeur Général de l'Enseignement de Base 70 23 55 50

⁴³ Ce qui explique la position des instituteurs à Mouni : c'est à l'institution de leur fournir les installations ou sinon il faut leur donner une prime. Mais en aucun cas il est prévu qu'ils paient pour les installations. Le cas de l'électrification n'est cependant pas encore clair.

Avantage : la possibilité à terme d'avoir des répercussions (sans nécessairement « installer » sur un ensemble de village (commune) voire l'entièreté du territoire (ministères) plutôt que quelques villages.

Inconvénients : la lenteur et la lourdeur de l'administration ; les difficultés des équipes à entrer en dialogue avec les institutionnels

Recommandations :

- trouver un représentant local qui a ses entrées dans les ministères et peut accélérer les procédures
- coupler ce rôle avec un référent ESF (bénévole) qui aurait des facilités à établir des relations avec les institutionnels nationaux du sud et dont les relations seraient établies et reconnues.
- travailler dans les communes avec les adjoints au maire généralement plus disponibles

Remarques des bénévoles ESF dans les régions

- **« Travailler avec les pouvoirs publics est contraire à nos principes ». « On risque de se faire manipuler »**

Le principe auquel il est fait référence est contenu dans la charte⁴⁴ : « s'engager exclusivement au bénéfice des populations ou des associations qui les représentent ». Il y a une sorte de paradoxe entre le terme « exclusivement » qui semble fermer la porte de manière catégorique aux pouvoirs publics et la suite « des associations qui les représentent » qui ouvre un certain nombre de possibilités. Tout dépend de la façon dont est définie l'association, si c'est une définition juridique (la forme associative excluant alors tout pouvoir public) ou si c'est pris au sens commun de tout mode de regroupement d'hommes et de femmes avec un minimum de légitimité à représenter un pan plus large de la société.

L'autre paradoxe étant que la plupart des interventions au Burkina Faso concernent des infrastructures publiques (enseignement ou santé).

Cette conception apparaît trop limitative par rapport aux exigences du développement qui nécessitent de plus en plus de concevoir les interventions de manière large, intégrant les différentes catégories d'acteurs (publics, privés, associatifs).

Elle pourrait toutefois bien s'intégrer dans un cadre qui reconnaît à chaque catégorie son importance selon les principes suivants :

⁴⁴ Date de 2002

- la demande émane des populations⁴⁵
- la gestion est du ressort de l'institution locale référente (qui peut en déléguer tout ou partie)
- éventuellement avec implication de privés pour l'installation, la maintenance...

Le rapport aux pouvoirs publics est lié à une peur des manipulations. Dans les faits, ce risque n'apparaît pas plus élevé que la manipulation qu'exercent déjà les villageois dans certains villages visités⁴⁶.

7.1.2. Revoir le dispositif géographique au Burkina Faso ?

Faut-il ou non limiter les zones d'intervention pour se concentrer dans quelques régions seulement ?

Les arguments 'pour' vont dans le sens de la cohérence, de la meilleure maîtrise du contexte, de possibilités d'économie d'échelle dans le suivi, d'éviter le saupoudrage, etc.

Les arguments 'contre' proviennent à la fois de certains responsables burkinabé qui veulent à tout prix éviter une concentration de l'aide et au contraire cherchent un équilibre au niveau du pays et des bénévoles qui considèrent que ce serait contre l'éthique de la fédération qui est basée sur les contacts personnels entre eux et les populations locales. Certains considèrent aussi que se concentrer là où ESF travaille déjà serait renforcer la tendance à aider des zones déjà favorisées (plus proches des grands axes et des grandes villes).

Cependant d'autres membres sont en faveur de favoriser « une association régionale bien implantée pour coordonner les actions dans une ou plusieurs provinces pays du sud en faisant profiter les autres associations du nord qui souhaiteraient réaliser un projet dans cette même zone ». Cette proposition a fait l'objet de critiques (risque d'être juge et parti dans la sélection des projets...) qui témoignent de l'importante concurrence entre associations locales d'ESF.

La position de la mission d'évaluation est qu'il y a un réel intérêt pour la fédération à rayonner un peu plus dans les mêmes départements avant d'aller ailleurs. Ceci de manière à d'une part augmenter les effets des installations et d'autre part atteindre une masse critique suffisante pour être crédible vis-à-vis des services publics et des bailleurs de fonds. Mais le critère déterminant est moins géographique que socio-organisationnel : il est surtout important pour ESF d'inscrire son action dans le cadre de partenariats avec des structures solides, à même d'accompagner l'électrification de tout un village ou d'infrastructures sur tout

⁴⁵ Ce qui ne veut pas dire qu'il est aisé de reconnaître la demande car « La Population » n'existe que dans les imaginations : il s'agit toujours d'un ensemble de groupes et d'individus aux intérêts différents, parfois contradictoires. Entre demande et besoin il y a tout le gouffre des intérêts mais aussi de la connaissance qui s'interpose.

⁴⁶ On peut le voir aussi de manière plus positive, toute action de développement faisant l'objet de contournement, d'opposition plus ou moins ouverte, pour pouvoir être réappropriée.

un département voire une région (comme dans le cas des diémas de Tin Tua dans la région du Gulmu).

Cette question n'a donc guère de chance de trouver une solution si elle reste posée dans l'absolu.

C'est au cas par cas qu'il va falloir trancher en couplant le critère « nouvelle région » avec celui de la capacité organisationnelle du partenaire.

7.1.3. Accompagner la structuration d'une filière « photovoltaïque » ?

Les propositions faites à ce niveau, associaient à la fois de la formation et la mise en place de structures facilitant l'approvisionnement en matériel et la fourniture de services (voir encadré)

Ces propositions apparaissent rentrer dans les schémas d'intervention des bénévoles et dans leurs capacités.

Elles sont conformes à l'idée de venir transférer un savoir.

La question des pièces de rechange pose plus débat à l'intérieur de la fédération, particulièrement s'il s'agit de réemploi (câbles et matériel déclassés mais neufs, appareils peu utilisés, etc.). Les possibilités de vérifier la qualité de ce matériel ne sont pas assez suffisantes dans la fédération et les risques de dérives (envoi de matériel obsolète) existent bel et bien. Dans ce contexte l'éthique de ESF empêche légitimement de favoriser ce type d'opérations.

Propositions faites en restitution
○ Formation d'un groupe de jeunes électriciens relais (qui réaliseraient les installations avec les équipes ESF), selon modèle Akamasoa à Madagascar
○ Assurer des cours (théorie + pratique) sur le solaire dans les écoles professionnelles (CAP – BEP...)
○ Monter un lieu de stockage (outillage, pièces de rechange mutualisés, point d'entrée pour des dépannages sur des installations ESF)
○ Proposer des expérimentations (soit directement : lampe solaire rechargeable, piles rechargeables, soit avec des partenaires : retraitement de batteries...)
○ Volet information-communication (bonnes pratiques de lutte contre le vol ou d'installations, modalités d'entretien, liste d'entreprises privées, ...)

Le problème persistera tant qu'une économie marchande du réemploi ne sera pas organisée. A partir du moment où ce matériel est vendu sur place (à des prix raisonnables pour ne pas concurrencer les revendeurs locaux et dans des quantités qui restent marginales par rapport au marché dans son ensemble), de l'emploi peut être créé et la qualité peut être contrôlée. Mais cela nécessite de sortir de l'idée de bénévolat et de gratuité.

L'idée d'un magasin de stockage de pièces de rechange neuves et d'outillage reste d'actualité.

7.1.4. Monter des partenariats forts ?

Le bilan des réalisations montre très bien combien s'inscrire dans une intervention avec un partenaire fort est important. Il n'y a pas beaucoup de doutes par rapport à cela.

Les seules critiques proviennent encore du fait que cela peut être à l'encontre d'une tendance à partir de relations personnelles au gré de circonstances. La recherche plus « institutionnelle » d'une structure partenaire n'entrerait plus dans le schéma classique.

La position de la mission est que l'un n'empêche pas l'autre et que la fédération peut organiser ou faciliter les « circonstances » qui sont à l'origine de ces choix personnels. Par exemple en finançant des invitations de responsables d'ONG locales ou en organisant des rencontres au Burkina Faso lorsque plusieurs équipes sont sur le terrain.

Il importe toutefois qu'une certaine exigence soit placée dans le choix des « amitiés » débouchant sur l'investissement de toute une structure et/ou de citoyens au Nord : certaines exigences doivent être développées à cet égard. C'est déjà le cas semble-t-il à travers la commission projets qui a pour critère « qualifiant » notamment une « *Demande s'appuyant sur des partenaires « fiables » en France et dans le pays* » (Ce critère pouvant selon nous devenir un critère excluant).

7.1.5. S'ouvrir à l'économie ?

S'ouvrir à l'économie apparaît une difficulté. Un certain nombre de bénévoles se méfient du secteur privé autant que du secteur public dans une conception très communautariste voire populiste du développement).

Tout ce qui permet de créer de la richesse peut dans ce cadre paraître risqué ou suspect.

Des projets contredisent cependant cette tendance :

- projet de Sabou où les handicapés produisent de la spiruline en partie grâce à l'électrification (mais il est vrai que l'on reste sur un schéma humanitaire)
- projet de Tiogo de production de pourghere où il est question d'électrifier tout un village grâce au biocarburant contenu dans la plante
- dans une certaine mesure également les centres de formation (Nakombogo et Peyiri) qui mêlent social et économique.

C'est probablement dans l'articulation des deux que les équipes pourraient le mieux se retrouver et en même temps avoir plus de garanties de voir leurs installations viabilisées sur le long terme.

La position des instances de la fédération apparaît plus ouverte. Elle prend en compte aussi d'autres points de vue en son sein. Certains membres sont en effet partisans d'une implication plus forte dans l'économie.

7.1.6. Mutualiser les interventions ?

Cette mutualisation concernerait :

- la négociation sur le matériel. Il serait important selon beaucoup de bénévoles que la fédération puisse négocier des prix de gros en France et réalise une étude comparative des coûts à partir de France et sur le marché burkinabé.
- la mutualisation de containers semble une autre solution logique mais qui dans la pratique semble poser des problèmes « d'agendas ». Certaines régions étant beaucoup mieux dotées que d'autres il y a crainte que cette mutualisation se fasse au détriment des premières. La mise en place de règles de compensation sur d'autres ressources pourrait peut-être décoincer la situation ?

Certains appuis peuvent être trouvés auprès d'organisations qui se font une spécialité d'appuyer les organisations humanitaires dans leurs projets ou leurs envois (voir www.caphumanitaire.org)

7.1.7. Harmoniser les installations techniques et garantir un minimum d'outils sur place ?

Une liste de choses à impérativement laisser sur place à été élaborée lors de la mission (voir plus loin). Cette liste devrait certainement être enrichie et précisée.

D'autres aspects des installations techniques méritent d'être creusées en vue d'une harmonisation des pratiques tant les équipements apparaissent différents d'un projet à l'autre. Contrairement à ce qui paraissait avant mission, ces questions sont cependant loin d'appeler des réponses univoques. Mais au moins mériteraient-elles une clarification des risques et des limites à ne pas franchir :

- trop faible luminosité dans les classes avec certaines lampes,
- distances excessives pour des raccordements en 12-24V.,
- au contraire trop grand nombre de bâtiments pour une installation concentrée en un endroit (nécessité de partager les risques de pannes)
- ...

Ces réflexions seraient certainement à conduire avec le ministère ou le service public burkinabè compétent.

7.2. Des dispositifs et moyens revus en conséquence

Les suggestions qui précèdent nécessitent de revoir le dispositif sur le Burkina Faso. Elles cherchent à être pragmatiques et partent des principes dégagés par l'analyse des interventions et que l'on peut rappeler ici :

- **il est nécessaire d'ouvrir une partie des responsabilités qui incombent actuellement aux équipes de réalisation notamment en matière d'identification**

- **il est nécessaire de renforcer le suivi-évaluation-capitalisation notamment par les coordinateurs(-trices)**
- **il est nécessaire de s'inscrire dans des cadres plus structurants pour avoir accès à des fonds plus structurels**

Ces réponses sont directement en lien avec notre proposition originelle de concevoir les éléments d'un dispositif d'information-communication facilitant notamment le suivi. Simplement nous avons tenté de l'élargir pour prendre en compte les intervenants qui ne sont pas directement de la fédération.

Les propositions sont organisées en trois points :

- le renforcement du dispositif et des attributions possibles à chaque niveau
- les dispositions en termes de ressources existantes ou à rechercher
- les outils à concevoir ou renforcer

7.2.1. Le renforcement du dispositif et des attributions

Il apparaît essentiel de trouver à l'interne ou à l'extérieur, des ressources pour aider aux deux tâches essentielles du cycle de projet :

- l'identification
- le suivi-capitalisation

Une autre fonction est à renforcer : celle des rapports avec les pouvoirs publics

L'identification

C'est une étape très exigeante lorsque l'on ne connaît pas bien le milieu. On a vu que ni les modalités d'intervention des équipes (missions courtes), ni les motivations ne permettaient de la faire reposer uniquement sur les bénévoles. En même temps le principe du maintien d'une **étude de faisabilité technique** par ceux qui vont réaliser reste acquis.

Ce qui manque c'est quelqu'un qui connaisse le milieu et puisse lever un certain nombre de risques et contraintes à l'appropriation future des installations par ceux qui en ont la charge. A priori cela demande moins de temps pour une personne suffisamment au courant des contraintes et opportunités (politiques, économiques et culturelles) dans la sous-région (Mali, Burkina Faso, Niger). **Il s'agit moins de connaître en profondeur une zone que de maîtriser suffisamment les questions particulières** que posent, dans la sous-région, les rapports **entre gestion des hommes** traditionnelle (chefferie de terre / chefferie

de village) et moderne (décentralisation / déconcentration ; formes de contractualisation traditionnelles et modernes) **et gestion des ressources** (rapports entre économie « clanique » et économie classique notamment ; rapport à l'épargne ; rapport à la gestion prévisionnelle et à la gestion du risque). Ces dimensions sont généralement intégrées intuitivement chez les natifs de la sous-région qui travaillent dans le développement et plus 'intellectuellement' par ceux qui vivent depuis un certain temps dans la sous-région. Cette personne devrait aussi avoir les capacités de négocier avec les autorités locales et nationales de manière à inscrire chaque nouvelle intervention dans un cadre suffisamment sécurisé dès le départ. Ceci avec l'aide éventuelle d'un référent ESF reconnu pour ses capacités en la matière. Elle devrait enfin avoir un minimum d'ingénierie de projet pour construire (et négocier avec les partenaires) un cadre logique doté d'indicateurs.

Il semble nécessaire de confier ce genre de tâche à un burkinabé ou quelqu'un qui vit dans le pays depuis longtemps et est familier avec ce type de fonction. Cette personne devenant ainsi le répondant local de ESF.

Une mission de 15 jours bien préparée à l'avance en demandant à des personnes sur place un appui (SCAC, personnes ressources proches de ESF⁴⁷, autres ONG française comme l'AFDI⁴⁸) devrait suffire à recruter cette personne.

Le suivi-évaluation-capitalisation

Le suivi-évaluation-capitalisation nécessite d'articuler des compétences techniques et des compétences plus d'ingénierie de projet.

Le travail pourrait en partie être réalisé par le répondant local. Mais il y a beaucoup d'avantages à ce qu'il soit constitué d'un binôme bénévole-coordonateur(-trice). S'agissant des coordinateurs(-trices) ce travail permettrait de mieux les impliquer dans le travail que font les projets et réciproquement pour le bénévole de mieux prendre la mesure de l'intérêt du coordinateur. Ce binôme serait un peu différent de celui qui existe actuellement :

- dans le binôme la fonction de capitalisation serait assurée par la même personne (coordinateur(-trice) pays) qui assurerait ainsi l'élaboration d'une mémoire institutionnelle de ce qui se fait (liens notamment avec site intranet)

- la fonction plus technique (suivi-contrôle technique des réalisations) serait assurée par un bénévole différent lors de chaque mission de manière à permettre à plus de membres d'avoir l'occasion de voir ce qui se fait ailleurs

- l'évaluation étant collective

Dispositif idéal-type

Le dispositif schématisé en page suivante montre que les changements ne sont pas énormes et que c'est surtout l'engagement (pas nécessairement à 100%) d'un représentant

⁴⁷ Basile Darga, Issa Sorgho,...

⁴⁸ L'AFDI a dû récemment de séparer de personnes qui avaient beaucoup de capacités et bien installées au Burkina Faso. Il serait peut-être possible de trouver rapidement quelqu'un dans leur réseau. L'avantage étant une certaine familiarité avec la culture du bénévolat.

local qui est nouveau. Le binôme serait éventuellement complété d'un référent 'institutionnel' (R.I.) : c'est à dire une personne (bénévole) qui puisse aider, à certains moments importants mais pas lors de chaque mission, le représentant local dans les relations avec les autorités nationales du Sud et transmettre les informations au Nord⁴⁹.

Mais il montre aussi combien il serait important de prévoir un minimum de présence continue localement pour faciliter les relations entre équipes et vis-à-vis des autres acteurs.

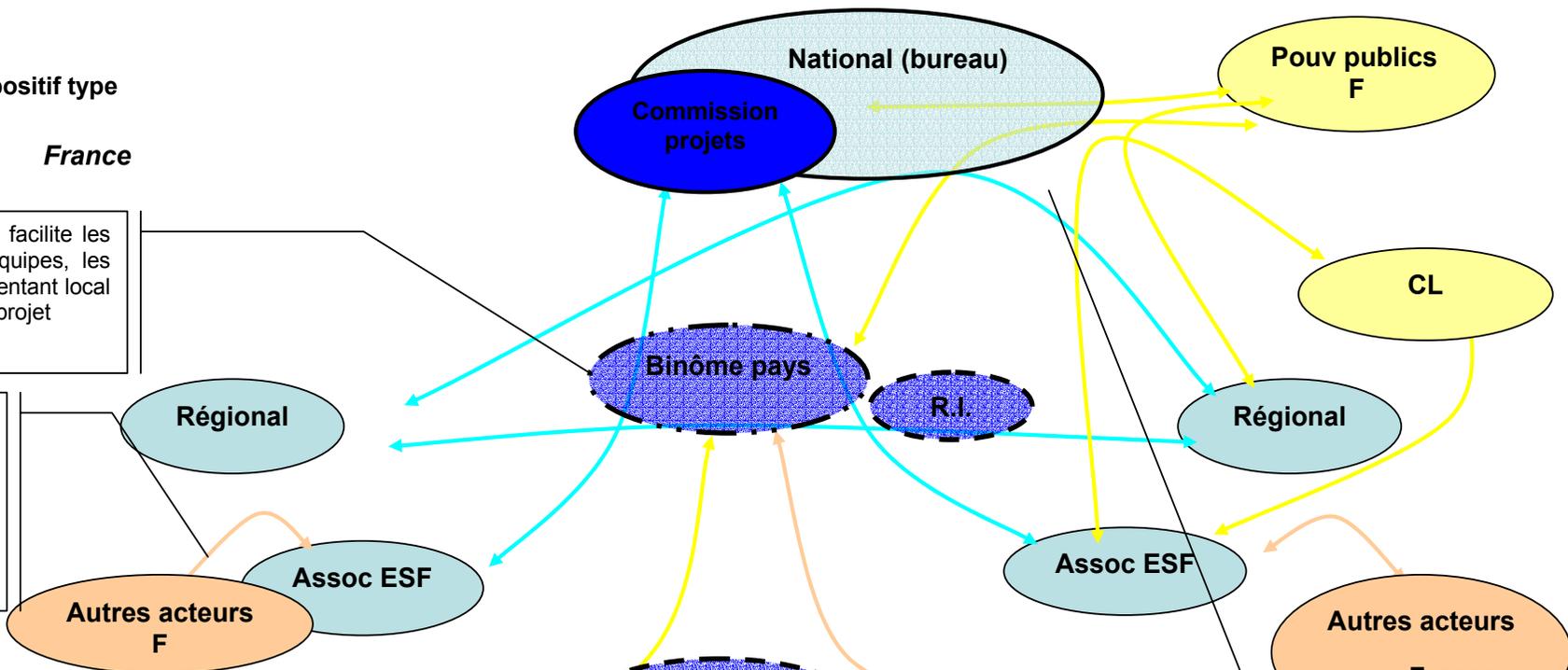
⁴⁹ Cette option ne serait à retenir que si le travail ou les capacités du coordinateur (-trice) ne lui permet pas de réaliser cette fonction directement.

Dispositif type

France

Le **Binôme pays** facilite les liens entre les équipes, les régions, le représentant local et la commission projet

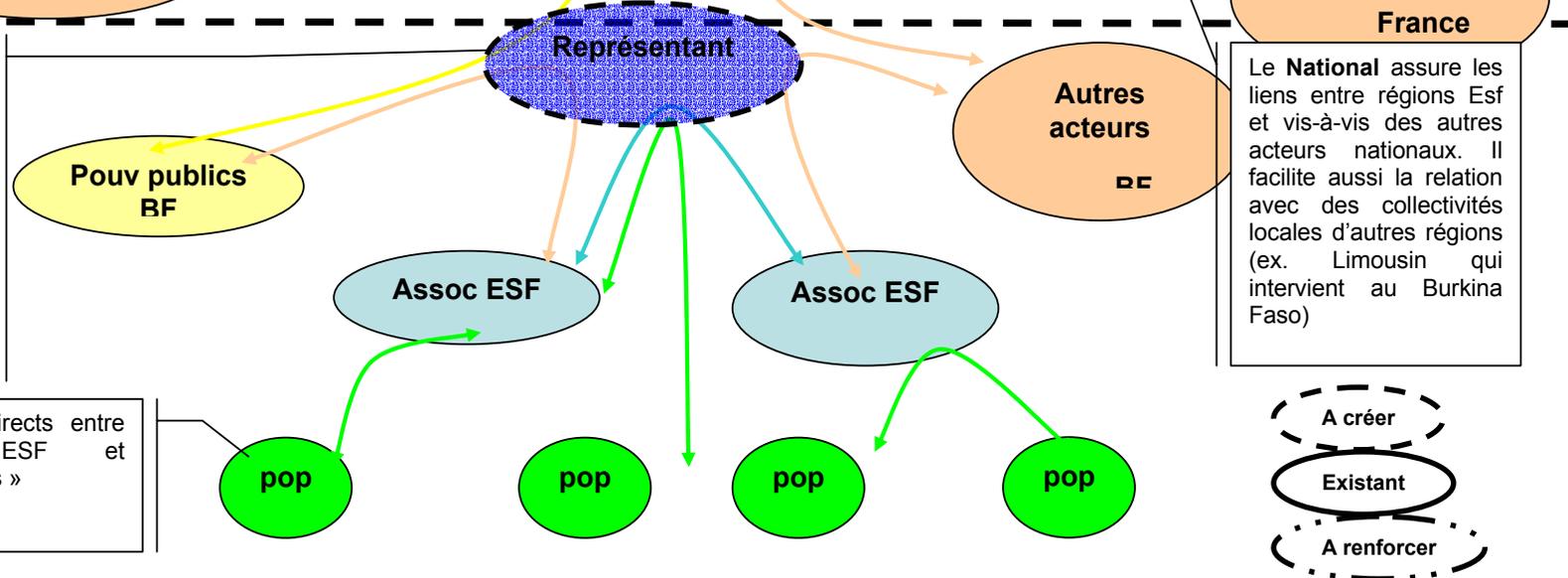
Les liens directs entre équipes ESF et associations en France sont inchangés



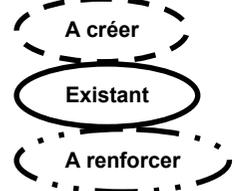
Le **représentant local** assure les relations entre les équipes et vis-à-vis des autres acteurs. Il est en relation directe avec le binôme pays. Il peut également faciliter le contact entre les équipes et les populations

Les liens directs entre équipes ESF et « populations » subsistent

Burkina Faso



Le **National** assure les liens entre régions Esf et vis-à-vis des autres acteurs nationaux. Il facilite aussi la relation avec des collectivités locales d'autres régions (ex. Limousin qui intervient au Burkina Faso)



7.2.2. Les dispositions à prendre en termes de ressources à valoriser ou à compléter

Pour le poste de représentant local

Il faut compter

- 500.000 FCFA/mois au minimum pour un expatrié à 100% (profil volontaire du progrès).
soit de l'ordre de 9500 €/an
- A partir de 250.000 FCFA/mois pour un « local » à 100% 4750 €/an
- A partir de 50.000 FCFA/jour pour de la consultance (5j/mois) ~4500 €/an

Des formules forfaitaires peuvent être imaginées avec des fonctionnaires de la fonction publique s'ils peuvent négocier des mises à disposition.

Si l'on compte environ 10 projets par an à raison de 6000 € par projet, cela supposerait de prévoir une marge de

- 15% (900€) supplémentaire sur chaque projet pour un équivalent temps plein
- 7% supplémentaire sur chaque projet pour un équivalent mi-temps

Sachant que ce poste ne devrait pas justifier un plein-temps il serait possible d'opter pour des formules plus légères (tiers temps) voire de coupler ce poste avec d'autres pays.

Une représentation couvrant le Mali le Burkina Faso et le Niger pourrait être envisagée sachant que les problématiques ne sont pas si différentes en matière d'électrification photovoltaïque.

Pour le binôme

Il s'agit de trouver les moyens d'une mission par an pour deux personnes, soit environ 3000 € pour 15 jours ; 2750€ pour 10 jours.

Au total, le rejet ou l'acceptation de cette proposition semble être moins une question de moyens que de principe : est-il « éthiquement » possible pour ESF d'engager une personne sur place pour renforcer son dispositif et de permettre à des salariés de la structure d'être plus impliqués sur le terrain, compte tenu de la culture du bénévolat ?

7.2.3. Les outils à concevoir ou renforcer

Les outils de l'ingénierie projet

Il apparaît clair qu'un travail conséquent devrait être réalisé pour améliorer l'instruction du projet c'est à dire la traduction de la demande en document de financement. Les outils utilisés actuellement sont peu ou mal employés.

Si le dispositif présenté ci-dessus répond en partie à ce problème en permettant de ne pas faire porter toute la responsabilité de cette instruction sur le bénévole, il est important d'améliorer sensiblement la façon dont le cadre logique est élaboré.

Des propositions de cadres logiques « type » ont été élaborées et sont consultables en annexe. L'apport de ce travail consiste surtout à proposer de définir des résultats et des indicateurs plus concrets et pragmatiques à même d'être obtenus par le travail accompli et de bien les distinguer des attendus plus globaux et à long terme.

Un travail supplémentaire devrait cependant être réalisé pour bien collectiviser ces changements et recommandations.

Des formations existent là-dessus (cf. Agence des micro-projets, par exemple) mais l'important serait de parvenir à adapter les cadres existants aux réalités de ESF comme nous avons tenté de le faire (voir cadres logiques types en annexe)

Les outils d'information-communication

Le site actuel ne livre que peu d'informations sur ce qui se fait et ce qui est projeté (un exemple par pays limité à quelques phrases et une photo). Il n'offre pas non plus de possibilité d'interaction entre membres de l'association sur certains sujets.

Le futur site intranet prévoit déjà beaucoup de choses nouvelles et importantes pour échanger de manière interactive des informations sur les projets. Il devrait permettre de faciliter le travail interne entre les coordinateurs et les équipes ESF. Mais il apparaît fort ciblé sur la gestion du projet et beaucoup moins sur les échanges entre membres de l'association.

Bien que l'usage d'Internet ne soit pas systématique et fréquent dans le réseau des membres, il pourrait être utile de renforcer le site tout public par :

- une base de donnée « réalisations » qui présente un projet en 2 pages. Le fait de rendre plus publique les réalisations pourrait inciter à plus de redevabilité générale sur ce qui est fait
- une base de donnée « futurs projets » qui présente les besoins en moyens
- une rubrique documentation permettant de télécharger des documents utiles pour la gestion de projet ou pour des informations sur les pays du Sud.

L'idée de forum n'est sans doute pas à retenir compte tenu de la difficulté à mobiliser les gens sur leurs propres activités.

Sans doute faut-il lui préférer la formule du « comité thématique » d'une ou deux personnes qui animent des rencontres sur des thèmes importants pour ESF tels que :

- Décentralisation et maintenance des installations électriques publiques : quel rôle pour les mairies ?
- Ecole de nuit : quelle réalité ? quelles contraintes ?
- Quelles solutions contre le vol ?
- L'organisation pour la viabilité : les besoins en développement organisationnel ?
- Etc.

7.3. Quelques recommandations pratiques pouvant être mises en application de manière relativement immédiate

7.3.1. Ce qui devrait être laissé systématiquement sur les sites

- ⇒ Matériel de remplacement (éventuellement avec participation financière des usagers)
- ⇒ Petit outillage de réparation
- ⇒ Notices de fonctionnement et schéma d'installation
- ⇒ Signalétique explicatives des voyants et des gestes à accomplir
- ⇒ Etude pour le coût de renouvellement du matériel avec le prix de chaque matériel
- ⇒ Liste fournisseurs et réparateurs
- ⇒ Fiche de maintenance
- ⇒ Accès du maintenancier aux panneaux (échelle à construire et confier sa « gestion »)

7.3.2. Ce qui devrait être fait systématiquement

- ⇒ Former systématiquement à la maintenance de base une *équipe* de personnes du village (et non pas externes, ni une seule personne)
- ⇒ Mettre un coffret (sécurité + éviter les détournements) pour les batteries
- ⇒ Hydraulique : prévoir la formation d'une personne à la technique de la pompe si pas de compétences locales + et prévoir un petit stock de pièces de rechange

7.3.3. Ce qui nécessite une petite étude et/ou une concertation avant d'être généralisé

La concertation sur ces questions ne devraient pas se faire uniquement entre équipes de ESF mais il y aurait beaucoup d'intérêts à ce qu'elle puisse, à certaines étapes, impliquer les ministères compétents et des entreprises locales.

- ⇒ Demander que soit réunie une certaine somme avant de lancer la réalisation (hydraulique comme solaire) pour impliquer la population
- ⇒ Centraliser les contacts avec les institutionnels (ambassade, SCAC, suivi des ONG) au niveau de la Fédération pour éviter l'effet « ordre dispersé »
- ⇒ Envisager et discuter de toutes les possibilités de valorisation des installations par la recharge de piles (batteries voiture, batteries portables, ...) ou lampes solaires (et vente)
- ⇒ Déterminer une position par rapport à la sécurité contre le vol et le détournement à fins personnelles des équipements (batteries)

- ❑ Cornières soudées
 - ❑ Vis inviolables
 - ❑ Sécuriser les coffrets pour batterie avec cadenas
- ⇒ Mettre un coffret (sécurité + éviter les détournements) pour les batteries
- ⇒ Déterminer des principes voire une position par rapport au nombre de classes à éclairer (2/3 ? 3/6 ?) de même que le choix du type de lampe (réglette ou ampoule) de la couleur et du positionnement des lampes (principe : articuler entre éclairage suffisant et nombre de classes touchées par une même installation ?)
- ⇒ Déterminer une position par rapport à l'électrification des logements du personnel de santé ou des instituteurs ? (étude avantages et inconvénients)
- ⇒ Ne pas trop anticiper l'installation avant la réalisation des bâtiments (sinon usure prématurée des batteries avant l'utilisation)
- ⇒ Éviter les automatismes sur les installations (minuteriers) qui risquent de se dérégler
- ⇒ Déterminer une position par rapport aux pièces de rechange à laisser et aux quantités optimales
- ⇒ Déterminer une position par rapport au bien-fondé des convertisseurs : avantages / inconvénients prix et conditionnement de toute l'installation (Étude à faire)
- ⇒ Déterminer une position par rapport au nombre de classes à éclairer (2/3 ? 3/6 ?)

8. Conclusions

Le bilan des opérations menées au Burkina Faso a permis de relever un certain nombre de résultats importants :

- nombreuses installations fonctionnelles
- permettant une amélioration sensible des conditions d'exercice de certains services public (enseignement, santé)
- créant parfois une dynamique
- et avec dans certains cas développement de services de maintenance et de réparation (TIN TUA ; ADCV) pouvant dépasser le cadre du village ou de l'organisation

On peut aussi penser que la présence de ESF au Burkina Faso permet de valoriser un secteur, le solaire, fortement abandonné des bailleurs de fonds en raison des vols de panneaux. Mais cet aspect reste plus potentiel que réel actuellement.

Il a aussi permis de constater un certain nombre de difficultés :

- vices d'installations (particulièrement lorsqu'elles sont sous-traitées⁵⁰)
- difficultés de maintenance dans les bâtiments publics (écoles)
- difficultés à assurer la viabilisation des équipements
- tensions dans les villages autour de l'enjeu de l'électrification
- tensions entre les opérateurs chargés de la réalisation et ceux chargés du suivi
- des insatisfactions liées à certaines options minimalistes parfois

L'analyse a permis de replacer ces réussites et ces difficultés dans un cadre de réflexion plus général et de montrer (1) que l'on ne peut prendre la plupart des difficultés pour des échecs (car ils sont soit corrigibles, soit limités en conséquences) (2) qu'il ressort des éléments d'explication très clairs pour les succès comme pour les obstacles : de notre point de vue (qui semble partagé par les personnes de ESF ayant participé à la mission), **la réussite dépend de la capacité à se connecter à des dynamiques de développement structurées avec d'autres acteurs.**

On a pu ainsi relever un certain nombre de causes, et au-delà certaines raisons, qui peuvent expliquer les difficultés rencontrées. Au titre des causes on peut citer :

⁵⁰ Ce qui ne veut surtout pas dire qu'il faut éviter à tout prix le *faire faire*, mais il faut surtout se donner les conditions de bien le gérer (voir plus loin)

- le manque de présence plus continue sur place et le mode d'intervention basé sur des missions courtes
- l'isolement des interventions
- les difficultés à entrer en rapport avec les institutions
- les difficultés à gérer des opérateurs dans le cas de sous-traitance
- la faiblesse de l'identification initiale, particulièrement pour ce qui concerne les aspects socio-organisationnels, institutionnels et économiques
- la méconnaissance d'un certain nombre de facteurs contextuels marquants (vol, programme solaire, cadre réglementant les équipements et les infrastructures dans la fonction publique)
- une offre de service dimensionnée *parfois* plus en fonction des contraintes des équipes ESF (périodes favorables pour les missions, mobilisation des moyens) que des besoins locaux.

Les raisons qui nous semblent à l'origine de ces problèmes, relèvent :

- de manière assez générale, de la culture du bénévolat qui peut empêcher de consacrer les ressources nécessaires et suffisantes à tout ce qui relève de la coordination des actions, et, lorsqu'elle est poussée à son extrême - donc espérée aussi chez les bénéficiaires et des autres opérateurs locaux – peut réduire les possibilités de partenariat et contraindre l'organisation pour la maintenance (paiement d'un gardien, paiement d'un maintenancier, paiement du suivi des réalisations par des sous-traitants,...),
- de manière complémentaire, d'une certaine culture de la gratuité (du matériel photovoltaïque, des équipements, pièces de rechange, main-d'œuvre) qui ne facilite pas l'appropriation locale des équipements ni la prise de risque des gens sur place

Ceci étant dit, **il apparaît globalement un grand nombre d'effets positifs, particulièrement là où les actions s'insèrent dans des structures locales solides**. Ces effets peuvent localement être très importants mais on manque de recul pour savoir s'ils peuvent déboucher sur un impact structurant.

Les recommandations tentent de prendre appui sur les contraintes spécifiques à la fédération pour faire des propositions que l'on espère concrètes et peu coûteuses.

En particulier elles portent sur la complémentarité entre :

- l'ouverture d'une partie de l'identification (pour tout ce qui concerne le socio-institutionnel et l'économique) à d'autres que les chargés de la réalisation (par exemple salariés de ESF, bénévoles « qualifiés » pour ces dimensions, mais de préférence en impliquant un « local »)
- le renforcement de suivi-évaluation-capitalisation par un binôme coordinateur-bénévole
- le renforcement de la négociation avec les autorités locales (qu'elles soient en France ou au Burkina Faso) par un « responsable référent », bénévole, dont les capacités dans ce domaine sont reconnues

- la nécessité de produire des normes minimales (pas dans le détail) en matière d'installation pour les écoles, les CSPS, les petits centres polyvalents qui pourraient servir autant aux équipes de ESF qu'aux ministères concernés. Ceci en dialogue avec les pouvoirs publics burkinabé)

Au total elles visent à améliorer une co-responsabilité, à l'interne comme vis-à-vis des bénéficiaires et des autorités locales, dans la viabilisation des installations.

Ces modifications, somme toute assez limitées, devraient permettre de mieux valoriser tout le potentiel de la fédération - qu'il soit contenu dans les bénévoles ou bien dans les salariés - les uns et les autres montrant chacun à sa manière de fortes motivations à œuvrer pour le développement des pays les plus pauvres.